

Rapport **RSE** 2015

Rapport 2015
des informations sociales,
environnementales
& sociétales

Serge Ferrari 

Rapport
RSE 2015

Un peu de légèreté...

EDITO

Rien n'est plus important que le premier rapport RSE. À part le deuxième !

Par nature un rapport RSE s'inscrit dans une démarche de progrès et donc dans une comparaison entre la réalité d'hier et celle d'aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nous avons veillé, dans ce second rapport, à non seulement conserver l'ensemble des indicateurs présentés en page 42 mais aussi à reproduire une structure éditoriale comparable.

Le lecteur averti ou non retrouvera un état d'esprit constant, celui de dire les choses avec simplicité et de concentrer notre attention sur les critères pertinents au regard de notre activité d'industriel. Un état d'esprit qui anime Serge Ferrari depuis notre rencontre dans les années 2000 avec Thierry Kazazian qui publia en 2003 un ouvrage remarquable : « *Il y aura l'âge des choses légères* ».

“ En jetant les bases d'une économie légère, Thierry Kazazian nous a projetés dans un futur possible ”

Au-delà de la résonance avec l'origine de notre entreprise, une innovation, le Précontraint, qui allégeait le poids des produits pour des performances supérieures (voir p.3), nous avons développé une affinité avec les réflexions de celui qui, tout en pointant un idéal à atteindre, se confrontait volontiers avec la réalité.

Ses réflexions sur l'eau, l'énergie, l'habitat, l'architecture, la mobilité, et l'audace de ses scénarios de transformation de la société étaient particulièrement stimulantes.

En jetant les bases d'une économie légère, Thierry Kazazian nous a projetés dans un futur possible.

10 ans après, nous voulons croire que nous y sommes déjà, même si de nombreux progrès restent à faire comme en témoigne ce deuxième rapport RSE.

Romain Ferrari | Directeur Général Délégué

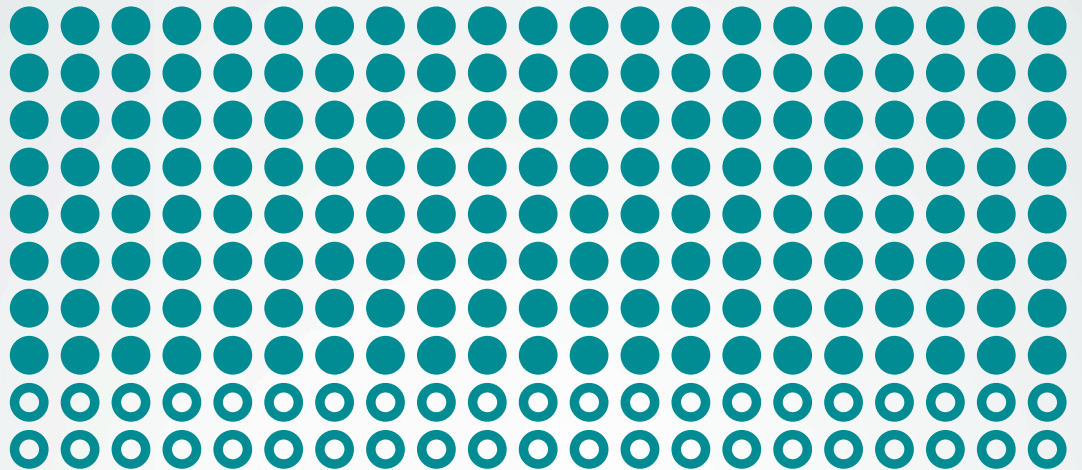


Thierry Kazazian, pionnier du développement durable appliqué au design, est décédé le 30 janvier 2006 à l'âge de 44 ans, il y a 10 ans cette année.

Loin de tout intégrisme écologique, Thierry Kazazian prônait une esthétique respectueuse de l'environnement qu'il avait coutume de résumer en parlant de « développement durable et désirable ». Puis, ce pionnier a élargi son champ de réflexion à nos usages et modes de vie pour en tirer le concept d'« économie légère ». Thierry Kazazian a accompagné les premiers pas de la démarche de progrès de Serge Ferrari.

...et de réalisme

→ NOS IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX



● Extraction, Production de matières premières et Transport	80 %
○ Transformation, Fabrication, Fin de vie	20 %

Source : EVEA - Essentiel Batylite 20080609

La majeure partie des impacts de Serge Ferrari se situe en amont de la filière de transformation.

Extraction, production de matières premières et transport constituent l'immense majorité des impacts.

Cette réalité donne tout son sens à la stratégie déployée par Serge Ferrari qui combine :

- légèreté (réduction de matière par unité de service rendu),
- réemploi (économie de fonctionnalité),
- réutilisation (seconde vie dans une nouvelle application),
- recyclage (régénération des matières premières).

Ces démarches d'économie circulaire aboutissent à une réduction significative des impacts.

Sommaire

→ I/ QUI SOMMES-NOUS ?

p.8

- p.8 | Nos activités, nos produits
- p.10 | Chiffres-clés
- p.12 | Notre modèle
- p.14 | Notre technologie

→ II/ QUELS SONT NOS IMPACTS SIGNIFICATIFS ET COMMENT LES RÉDUIRE ?

p.16

p.18 | Nos impacts environnementaux

- p.18 | Nos composants relèvent de la chimie de synthèse
- p.20 | Nos usines consomment et rejettent
- p.22 | Les déchets sont un sujet

p.24 | Nos impacts sociaux

- p.24 | Nos opérateurs évoluent dans un environnement parfois difficile
- p.26 | Nous ne sommes pas à l'abri d'un risque d'accident
- p.28 | Notre capital humain est à préserver et à développer

p.34 | Nos impacts sociétaux

- p.34 | Nos clients ont besoin d'être informés
- p.36 | Nous développons des coopérations avec nos parties prenantes

→ III/ ANNEXES

p.38

- p.40 | Note méthodologique
- p.42 | Indicateurs et table de concordance
- p.56 | Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant

29 minutes de lecture utile...

Il faudra un peu moins d'une demi-heure à un lecteur moyen pour prendre connaissance de ce rapport RSE qui se concentre sur :

- les impacts significatifs
- les moyens mis en œuvre pour les réduire
- les initiatives prises pour aller plus loin

Nos opérateurs évoluent dans un environnement parfois difficile

IMPACTS
Les équipes travaillant sur nos sites de production sont exposées au bruit, à la température, aux substances, aux champs électro-magnétiques.

CHIFFRES-CLÉS
777 jours correspond à l'activité de l'atelier Enduction/Pulvériser avec la mise en place d'une équipe de 11 suppléants pour optimiser la charge de notre outil de production.
120 000 € ont été consacrés aux études et aux tests toxicologiques en laboratoires sur les EDCs.

INITIATIVES
Pour limiter l'exposition de nos équipes de production, nous recherchons notre dispositif de protection et de gestion des risques.

Comité VIGI-ALERTE
* Pour être plus proactifs, nous avons mis en place depuis novembre 2015 un comité VIGI-ALERTE transverse qui réunit, sous la responsabilité du directeur général du groupe, des experts internes de la R&D, du service O&E, des achats et, en fonction des sujets traités, des experts externes. Son action, qui se situe bien en amont des réglementations en vigueur (REACH, etc.), vise à détecter des signaux faibles au niveau des risques sanitaires et environnementaux liés à des substances ou à des technologies.
* Les travaux du comité VIGI-ALERTE nous ont conduit à mener des études d'exposition aux nano-particules sur tous les endroits sensibles de nos sites de production et la mise en place de nouveaux EPI (gants à adhésion d'air pour la protection oculaire et respiratoire), et des manchettes pour la protection oculaire des zones les plus exposées. Sa veille permanente et anticipative sur les substances potentiellement dangereuses pour la santé humaine et l'environnement nous a permis d'être réactifs à des alternatives de substitution (exemples : agents gonflants, stabilisants thermiques).
Logiciel Santé et Sécurité au Travail
* Pour améliorer le suivi des conditions d'exposition de nos collaborateurs, nous avons acquis un logiciel dédié à la santé et à la sécurité au travail (SST). Opérationnel au deuxième trimestre 2016, ce logiciel permettra la centralisation et la mise à jour de l'ensemble des données SST à la fois sur l'aspect réglementaire comme le Document Unique (analyse des risques au poste de travail) et sur l'aspect opérationnel (chaîs des EPI, déclaration des accidents de travail, risque chimique...). En partenariat avec l'éditeur du logiciel, Serge Ferrari participe à l'adaptation et au développement de nouvelles fonctionnalités pour gagner en réactivité dans son organisation.

Nos impacts sociaux

Le comité VIGI-ALERTE selon Jacques de Gerlache, écotoxicologue et co-fondateur de GreenFacts*

* Le comité VIGI-ALERTE s'inscrit dans la continuité des initiatives liées à la durabilité des activités engagées depuis de nombreuses années par le groupe Serge Ferrari. Il va même plus loin dans l'anticipation des évolutions de la réglementation. Les études d'exposition aux nano-particules – qui ne sont pas prises en compte par la législation en vigueur – font connaître les tests menés sur des alternatives potentielles à certains produits actuels. Elles illustrent la vocation du comité VIGI-ALERTE : avant un temps d'attente sur tous les sujets qui émanent du stratégie du groupe et qui pourraient être soumis à un encadrement par les autorités.
* GreenFacts est une association non gouvernementale publique sur une liste web des données factuelles et vérifiées de rapports automatisés au niveau de santé et d'environnement dans un langage accessible au non-spécialiste.
* Il est important de ne pas confondre le danger, le seuil de probabilité d'occurrence d'un produit et le risque, lié à la probabilité d'être exposé à un danger, ce qui n'est pas (ou peut) correspondre à un (ou plusieurs) dangers. Il y a plus de risque – la nuisance des autorités est d'établir les limites.

La démarche s'applique aussi bien aux matières premières ou aux technologies utilisées qu'aux procédés de production. Elle est d'autant plus essentielle que certains sujets sont source de préoccupations liées à la perception de certains risques par l'opinion publique et les clients du Groupe.
Une dizaine d'années ont été nécessaires pour établir que les plastifiants utilisés par le Groupe dans les applications du PVC en particulier – ne présentent pas de risque pour la santé dans leurs conditions d'utilisation. D'où l'intérêt pour le grand public d'avoir accès à une information factuelle et fiable sur ces sujets, et c'est précisément ainsi ce fait que GreenFacts a été créé.
Si les grands groupes ont mis en place des dispositifs similaires depuis plusieurs années, le comité VIGI-ALERTE crée une initiative originale pour que l'entreprise de taille moyenne et EJE comme Serge Ferrari, crée un espace de dialogue en amont auprès d'autres EJE. Evoluant dans d'autres secteurs d'activité qui requièrent la capacité d'innovation et d'adaptation d'une entreprise, CEI est un moyen d'apporter la problématique d'environnement et la politique R&D.



Tout au long de votre lecture vous trouverez la mention « Lecture augmentée » vous permettant d'enrichir votre lecture par des bonus vidéo et audio : contenus supplémentaires disponibles sur la version PDF interactive de ce rapport, présent et téléchargeable sur notre site internet.



- La première partie de ce rapport présente l'entreprise.
- La seconde se consacre aux impacts.
- La troisième présente nos indicateurs relatifs à l'article 225-Grenelle II.

Nos activités, nos produits

Depuis 1973, Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples innovants livrés sous forme de bobines. D'une application unique, l'entreprise a fait évoluer son offre qui se répartit désormais dans trois secteurs :

→ les matériaux composites innovants pour l'architecture

Toitures tendues composites Précontraint®, protection solaire et façades micro-climatiques, solutions acoustiques, écrans d'étanchéité de sous-couverture.

→ les matériaux composites de spécialités pour les professionnels

Structures légères modulaires pour l'industrie, protection de l'environnement, bio-énergies et sécurité, communication visuelle.

→ les toiles composites « Consumers »

Mobilier indoor et outdoor, yachting, protection solaire.

Les qualités de durabilité, de résistance, de légèreté et de recyclabilité des matériaux permettent d'inscrire l'offre Serge Ferrari dans une démarche de construction durable :

- moindre densité matérielle,
- économie d'énergie,
- stratégie fonctionnelle,
- économie circulaire.



CONTRIBUTION

Dominique Bourg

« Ne nous berçons plus d'illusions : osons la perma-circularité ! »

« Le modèle de croissance économique des années 1960 dans lequel on s'efforce de se complaire n'est plus viable. L'augmentation du PIB n'est plus en phase avec l'accroissement de l'emploi et du bien-être, tandis que les inégalités n'ont jamais été aussi criantes. Le recyclage n'est pas quant à lui une réponse suffisante à l'épuisement des ressources dont l'exploitation devient d'ailleurs de plus en plus énergivore :

à titre d'exemple, le recyclage, en vertu du taux annuel de croissance de la consommation d'acier, n'a permis d'épargner que 5 % des ressources exploitées au cours du XX^e siècle.

“Le taux de croissance de la consommation d'une ressource conditionne l'efficacité de son recyclage”

Autrement dit, c'est le taux de croissance de la consommation d'une ressource qui conditionne l'efficacité de son recyclage.

Ces constats sans appel devraient nous inciter à opter pour une nouvelle approche économique permettant de (ré)concilier réduction des inégalités, emploi, bien-être et préservation de l'environnement.

L'économie perma-circulaire, qui vise à maintenir les caractéristiques fondamentales de notre système Terre tout en considérant ses limites, repose sur la combinaison de 4 leviers ou « 4 R » : la réduction, la réutilisation, la refabrication et le recyclage. Si l'industriel a peu de mainmise sur le premier R parce qu'il engage la collectivité, il est en revanche responsable des trois autres.

Le groupe Serge Ferrari fait partie des pionniers à encourager car certaines de ses initiatives, animées par une stratégie de réduction minimale des flux, relèvent pleinement de l'économie perma-circulaire. Le Transatube, siège de jardin doté d'une assise en matériau composite recyclable spécialement développé pour une cible d'alter-consommateurs, valorise un nouveau mode de consommation compatible avec une offre industrielle viable issue de la collaboration entre différents acteurs (Serge Ferrari, Lafuma, Botanic). C'est là un exemple de durabilité forte qu'il faut cultiver : c'est réussi sur le plan économique et cela donne en même temps un sens à la société. »

Dominique BOURG, Professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne



lecture augmentée

Pour approfondir la réflexion de Dominique Bourg : article OFCE 145

lecture augmentée

Le Transatube, **une collaboration réussie** entre Serge Ferrari, Lafuma et Botanic

→ NOS REPÈRES HISTORIQUES

- 1973 Création de la société par Serge Ferrari
- 1974 1^{ère} mise au point du procédé Précontraint®
- 1985 Validation du business model de niches diversifiées
- 1997 Acquisition de l'activité Batyline® (Taraflex)
- 1998 Procédé de base Vinyloop® avec Solvay
- 2000 Acquisition de la société suisse Tersuisse (Lucerne) (JV avec le Groupe Rhodia)
- 2001 Acquisition de la société suisse Forbo-Stamoid (Zurich)
- 2002 Création de Serge Ferrari North America (Floride)
- 2004 Développement de Serge Ferrari Japan (Tokyo)
- 2005 Acquisition de 100 % de Tersuisse
- 2007 Développement de Serge Ferrari Asie / Pacifique (Hong Kong)
- 2008-2012 Nouvel ERP Groupe (SAP)
- 2011 Lancement de la marque ombrelle Serge Ferrari
- 2012 Création de Serge Ferrari Brésil Action sur le mix-produits
Nouvelle organisation commerciale
- 2013 Reengineering des formulations
Plan d'efficacité industrielle
- 2014 Transformation de la société en société anonyme à conseil d'administration
Introduction en bourse
- 2015 Développement des équipes commerciales à l'international et de la prescription Grands Comptes

Chiffres clés 2015

→ CHIFFRE D'AFFAIRES

148,4 M€

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

37 % 37 % 26 %

Europe du Sud

Wide Europe

Reste du monde

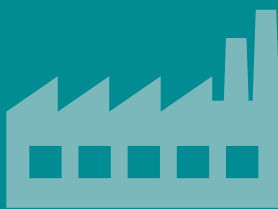
Répartition du chiffre d'affaires par marché

40 %



Matériaux innovants pour l'architecture

36 %



Matériaux de spécialité pour les professionnels

24 %



Toiles composites « Consumers »

→ INTERNATIONAL

📍 Sites de production et recyclage
La Tour du Pin (France), Eglisau (Suisse), Emmenbrücke (Suisse), Ferrara (Italie)

○ Filiales
États-Unis, Japon, Hong Kong, Brésil

● Bureaux
Espagne, Turquie, Chine, Singapour, Dubaï

→ RESSOURCES HUMAINES

638
collaborateurs



388
production
logistique



139
commerciaux



111
fonctions
support



40 nationalités représentées | **42 %** des effectifs à l'international

→ INNOVATION



Département R&D

26
personnes



3 Laboratoires
Emmenbrücke
Eglisau
La Tour du Pin

€ 5,1 Budget annuel
Millions d'euros
soit 3,6 % du CA



33 brevets actifs

18 dont exploités aujourd'hui



Un réseau

de plus de **100** distributeurs



Un portefeuille

de **1 500** clients en France et à l'étranger.

Notre modèle



→ Une technologie de production industrielle novatrice

En 1973, Serge Ferrari invente le Précontraint, un matériau breveté qui combine légèreté, résistance et durabilité et offre un rapport poids/performances qui satisfait les demandes des ouvrages les plus exigeants.

Grâce à cette avance technologique, le groupe poursuit son expansion sur de nombreux marchés, notamment à l'international.

→ Alléger les systèmes constructifs

L'utilisation des matériaux composites Précontraint permet de réduire l'intensité matérielle des ouvrages et d'augmenter l'intensité fonctionnelle des ressources. Ces matériaux sont :

- intrinsèquement économes en matières premières,
- légers, extrêmement résistants et d'une longévité exemplaire,
- rapides à mettre en œuvre (préfabrication avant déploiement),
- aisément modulables, démontables et réutilisables,
- 100 % recyclables via le procédé Txyloop.

→ Diminuer la consommation d'énergie

Les membranes composites Précontraint contribuent à l'amélioration du bilan énergétique des bâtiments grâce à l'obtention de facteurs solaires performants. Ils participent efficacement à la réduction de l'utilisation de la climatisation.

→ Améliorer le confort visuel et acoustique

Les matériaux composites Précontraint procurent, grâce à leurs différentes textures et ajourations, le juste apport en lumière naturelle ou artificielle, sans sacrifier au confort des usagers. Leurs performances d'absorption acoustique intrinsèques sont élevées et permettent d'éviter d'avoir recours à un matériau absorbant volumineux.

Une seconde vie pour le toit du London Main Stadium

En 2014, le toit en composites souples Précontraint Serge Ferrari couvrant le London main stadium a été totalement démonté pour ramener la capacité d'accueil de l'arène de 80 000 à 25 000 personnes. 33 000 m² de matériau ont été intégralement recyclés en 2015 via le process Texyloop pour donner naissance à une matière de seconde génération non tissée certifiée Ecocert : **Non Tissé Texyloop®**, qui s'utilise en tapis de culture ou en couche de filtration.



lecture
augmentée

Texyloop selon **Dan Epstein**,
Responsable développement durable
ODA (Olympic Delivery Authority)

> Conformément à la volonté de laisser un héritage positif de l'événement, le London Main Stadium a été démonté et sa couverture recyclée après les Jeux Olympiques de 2012.

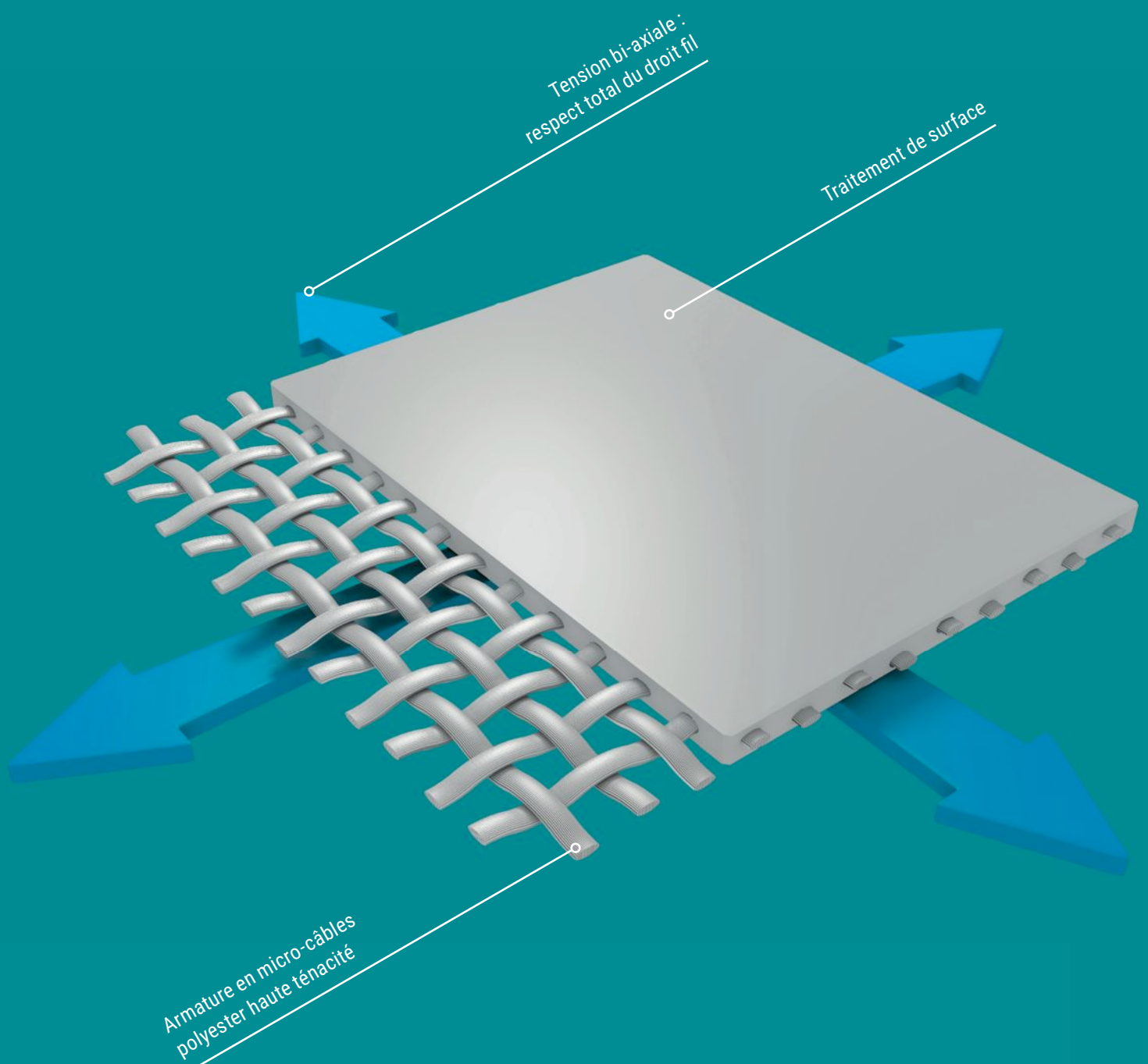
La démarche a généré les gains environnementaux suivants :

6 304 m³
d'économie d'eau

53 T_{eq} CO₂
de réduction de CO₂

1 547 679 MJ
d'économie d'énergie

Notre technologie



→ Technologie Précontraint : le principe de fabrication

La technologie Précontraint consiste à assurer **une enduction sous tension bi-axiale** (dans le sens de la chaîne et de la trame) tout au long du cycle de fabrication. L'armature souple en micro-câbles PET haute ténacité est enduite de plusieurs couches de polymères toujours sous tension bi-axiale : il en résulte un double avantage d'**élimination des déformations** sous charge et d'**absence de nécessité d'ajustement périodique** de la tension du matériau après son montage final.

→ Durabilité mécanique et esthétique

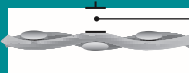
Grâce à la tension opérée, l'armature est plus plate. Elle est mieux protégée par une **forte épaisseur d'enduction homogène en crête des fils**.

À l'inverse, les supports produits à partir de technologies industrielles classiques présentent un fort embuvage et sont donc moins protégés par l'enduction, ce qui entraîne une détérioration plus rapide.

Matériau composite Précontraint

240 microns
de protection (Type I)

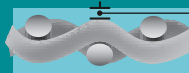
> Meilleure protection
contre les UV et l'usure



Membrane enduite classique

80 microns
de protection (Type I)

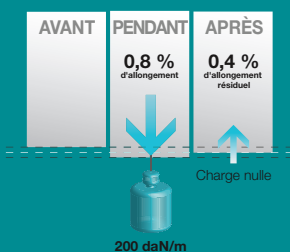
> Moins de protection
contre les UV et l'usure



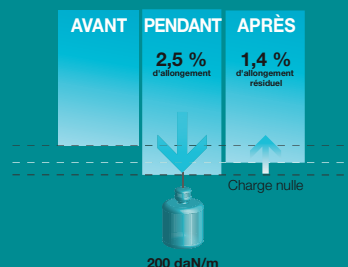
→ Stabilité dimensionnelle

La mise sous tension des membranes pendant tout le processus d'enduction leur confère également une très grande résistance à l'étirement sur le long terme. Les matériaux Précontraint offrent **une résistance à l'allongement pratiquement négligeable** dans le sens de la trame comparé à des matériaux classiques.

Matériau composite Précontraint Sous tension durant 100 heures



Membrane enduite classique Sous tension durant 100 heures



The background image shows an industrial facility with a tall, cylindrical chimney stack topped with a dark, circular cap. A person is visible in the lower right foreground, standing near a structure. The image is overlaid with a teal geometric shape that frames the text.

Quels sont
impacts
et comment



nos

significatifs

les **réduire** ?

Nos composants relèvent de la chimie de synthèse

→ IMPACTS

Au cours de nos process de fabrication, nous utilisons de nombreuses matières premières issues de la chimie de synthèse : PET et résines PVC, mais aussi solvants, silicones, vernis, plastifiants.

→ CHIFFRES-CLÉS

35 746

nombre de m² produits contenant des matières agro-sourcées

100 %

de nos produits disposent d'un profil R+

66 %

le pourcentage de nos produits ayant fait l'objet d'une ACV

→ INITIATIVES

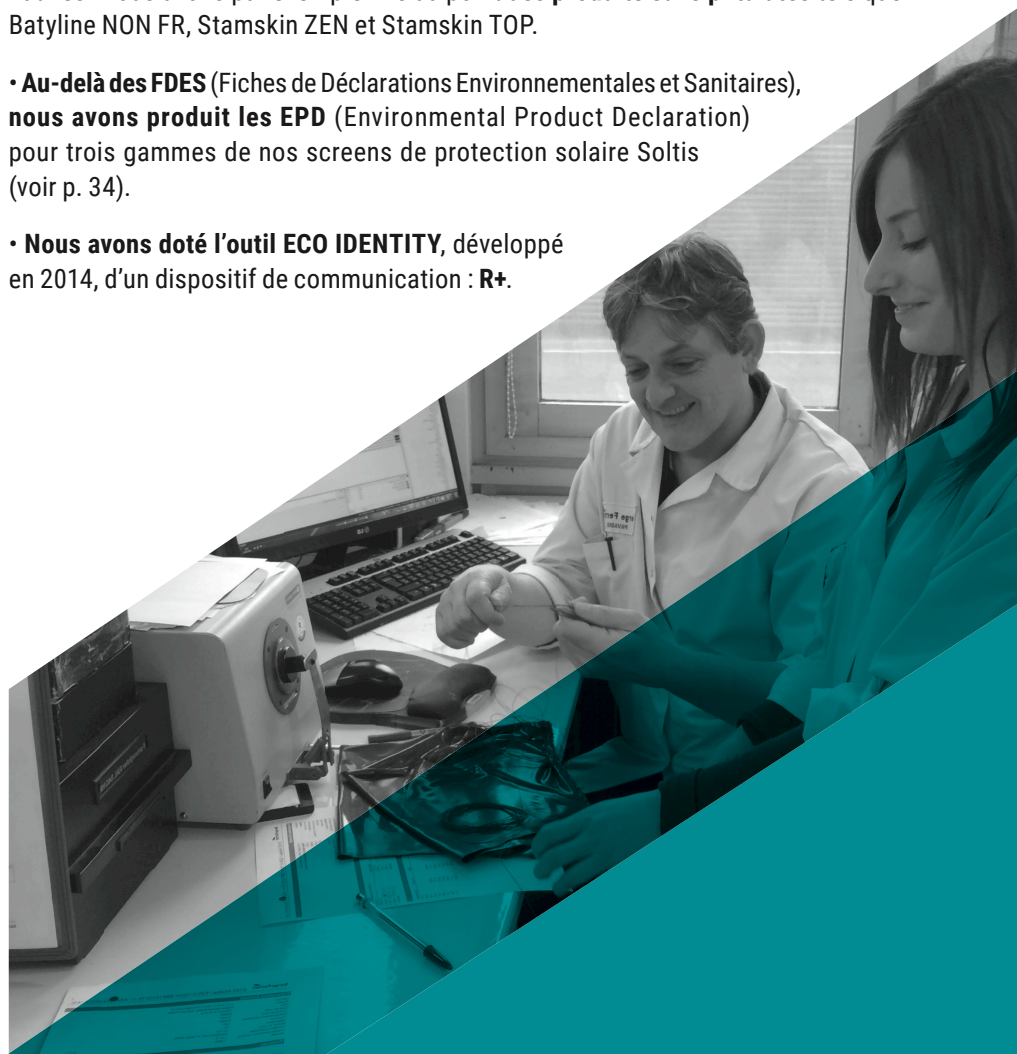
Nous nous attachons à mesurer et à réduire l'empreinte sanitaire et environnementale de nos produits par différents dispositifs :

- **Nous réalisons des Analyses de Cycle de Vie** (ACV, méthode d'évaluation des impacts environnementaux d'un produit sur l'ensemble de son cycle de vie) sur nos produits. À ce jour, 66 % de nos références sont concernées. Ces ACV, normées ISO 14040-44, sont confiées à des organismes indépendants reconnus internationalement (EVEA Conseil, CIRAIG).

- **Nous avons mis en place un comité baptisé VIGI-ALERTE** en 2015 (voir p. 24). Il a pour objectif d'anticiper les évolutions réglementaires et de proposer des alternatives. Nous avons par exemple mis au point des **produits sans phtalates** tels que Batyline NON FR, Stamskin ZEN et Stamskin TOP.

- **Au-delà des FDES** (Fiches de Déclarations Environnementales et Sanitaires), nous avons produit les **EPD** (Environmental Product Declaration) pour trois gammes de nos screens de protection solaire Soltis (voir p. 34).

- **Nous avons doté l'outil ECO IDENTITY**, développé en 2014, d'un dispositif de communication : **R+**.



R+ : un outil pour valoriser les efforts de l'entreprise et accompagner les utilisateurs dans leur choix

Dans le domaine de la sécurité sanitaire et de l'environnement Serge Ferrari va au-delà de la réglementation. Ces avancées sont conformes à la volonté de l'entreprise de cultiver l'excellence dans tous les domaines et plus globalement elles concrétisent ses engagements sociétaux et environnementaux et sa capacité à innover. Mais ces avancées se traduisent surtout par des produits plus sûrs et plus respectueux de l'environnement. Pour mesurer et orienter ses efforts, Serge Ferrari dispose d'un outil (Eco Identity, présenté dans le rapport 2014) qui permet d'établir le profil sanitaire et environnemental de chaque produit. Ce profil

établit les performances dans cinq domaines : précaution sanitaire, qualité de l'air intérieur, empreinte environnementale, économie circulaire et contenus renouvelables.

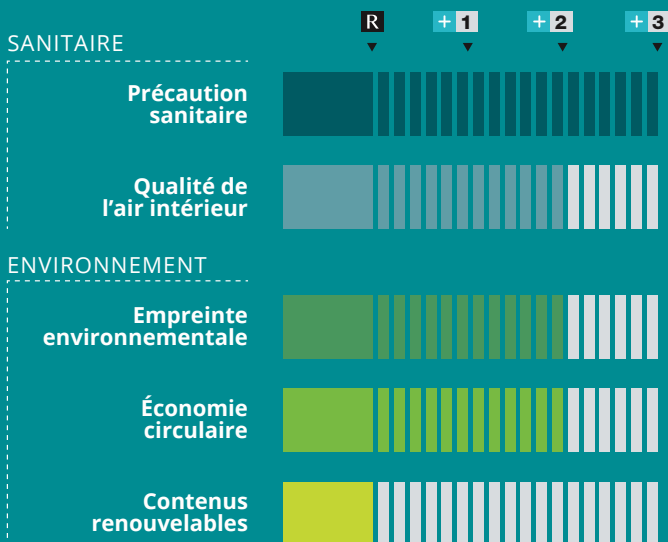
En fonction de l'usage d'un produit, ce profil permet de valider des performances spécifiques mais aussi d'orienter les futurs efforts. Par exemple, un produit utilisé principalement à l'intérieur d'un bâtiment (un screen pour store intérieur) fait l'objet d'une attention accrue sur le critère qualité de l'air intérieur.

Pour mieux partager ses avancées volontaires, Serge Ferrari a souhaité se doter

d'un dispositif de communication simple baptisé R+ concrétisant ainsi sa volonté d'aller au-delà de la réglementation (R).

Ce dispositif de communication, conforme à la norme de communication environnementale ISO 14021 (exact, pertinent, non trompeur, vérifiable), éclaire le choix des acteurs de la chaîne : du client confectionneur à l'utilisateur final. Il permet d'arbitrer les priorités sanitaires, environnementales et d'usages entre la R&D et le service Marketing.

EXEMPLE DE PROFIL R+ STAMSKIN ZEN



> Le profil de **Stamskin ZEN**, matière composite de recouvrement de mobilier intérieur ou extérieur à usage intensif, établit des avancées significatives sur les critères sanitaires : Stamskin ZEN est garanti Sanitized et bénéficie du classement A+. 100 % recyclable, Stamskin ZEN va au-delà de la réglementation sur les critères empreinte environnementale et économie circulaire.



Nos usines consomment et rejettent



→ IMPACTS

Nos sites de production et nos bureaux consomment des ressources (eau, air, électricité, gaz). Nos usines rejettent également des polluants (effluents, COV).

→ CHIFFRES-CLÉS

0

heures de panne de notre système d'abattement des COV en France

100 %

des ateliers équipés de LED d'ici à 2017

6

sites certifiés ISO 50001 en 2015

→ INITIATIVES

D'ici à fin 2016, nous avons pour objectif de réduire notre consommation énergétique totale rapportée à notre volume de production annuel.

Gestion de l'énergie

• Nous avons mis en place **un système de management global de l'énergie** conforme à la norme ISO 50001 qui couvre aujourd'hui le périmètre UES de Serge Ferrari SAS (6 sites).

• **Des référents énergie**, coordonnés par le Service QSE, sont chargés du déploiement par site de notre **plan d'action, décliné en 5 volets** : la valorisation de la chaleur, l'amélioration de la performance des utilités énergétiques, l'amélioration de la performance énergétique des process, l'amélioration du management de l'énergie, la levée des non conformités réglementaires. Exemple : pour réduire de moitié la consommation électrique générée par l'éclairage des sites de production, les tubes néons seront progressivement remplacés par des LED qui équiperont 100 % de nos ateliers d'ici à 2017.

Certification ISO 14001

• Nos sites de production français (UES France), suisses (Serge Ferrari AG) ainsi que l'unité de recyclage Vinyloop Ferrara Spa sont **certifiés ISO 14001** (soit 72 % des sites du périmètre groupe). Le 12 février 2016, les sites de production France UES ont obtenu la certification **ISO 14001 Version 2015**.

Abattement des COV

• Nous poursuivons l'application d'un **plan de prévention et d'anticipation**, initié depuis 2000, qui permet de minimiser les pannes de notre système d'abattements des composés organiques volatils (COV) émis lors de l'étape de vernissage qui utilise une quantité importante de solvants. Les investissements réalisés et les améliorations de pilotage nous ont permis d'atteindre un taux de fonctionnement maximal de notre système d'abattement des COV en France :

- > 2014 : 44 heures de pannes (sur 183 jours de production)
- > 2015 : 0 heures de panne (sur 192 jours de production)



Serge Ferrari réalise son bilan de rejets de gaz à effet de serre

En application du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012, Serge Ferrari s'est doté du logiciel dédié, Toovalu, pour réaliser son bilan des émissions des gaz à effet de serre.

Le **scope 1** concerne les **émissions directes** de l'entreprise (combustion de gaz et de

fioul, procédés hors énergie, émissions furtives des climatiseurs); le **scope 2** élargit le scope 1 aux **émissions indirectes** notamment liées à la consommation d'électricité. Le périmètre concerné est France et Suisse.

	2014	2015
Émissions de CO ₂ - Scope 1	10 875	10 724
Émissions de CO ₂ - Scope 2	11 614	12 662
Consommation d'énergie (GWh)	62,5	63,5

Indicateurs en tonnes eq CO₂

Serge Ferrari s'engage pour la tarification carbone

La prise en compte d'un prix du carbone dans le choix des investissements permet d'élargir la notion de rentabilité des projets et de corriger l'écart entre le rendement privé et le rendement social.

Cette approche est parfois retenue par les pouvoirs publics dans certaines analyses coûts-bénéfice de projets d'infrastructures ou de politiques publiques.

De façon analogue, par approche volontaire et proactive, le groupe Serge Ferrari décide dès 2016 d'appliquer un prix du carbone dans toute évaluation de projet d'investissement, dès que celui-ci est susceptible d'éviter l'émission d'au moins 100 tonnes de CO₂ eq par an.





Les déchets sont un sujet

→ IMPACTS

Les ACV nous ont appris que 80 % des impacts de nos produits se situaient en amont de la filière, lors des étapes d'extraction et de production des matières premières.

→ INITIATIVES

Pour limiter ces impacts, nous capitalisons sur l'usage de nos matériaux en investissant dans leur recyclage et leur réemploi.

Recyclage

• Nous développons l'exploitation de **notre procédé breveté de recyclage : Texyloop**. Il consiste à transformer des matériaux composites usagés pour fournir un compound de PVC (granulats) et des fibres polyester homogènes de très haute qualité. Nous avons développé ce procédé en association avec un partenaire industriel, avec lequel nous co-pilotons une usine à Ferrara en Italie, capable de recycler plusieurs centaines de tonnes de matériaux usagés par an. L'usine est opérationnelle depuis 2008 et, à ce jour,



Quelle est la **réalité industrielle du recyclage** par Texyloop aujourd'hui ?

notre réseau de collecte compte 136 industriels qui adhèrent à la charte Texyloop. Plus de 15 M€ ont été consacrés à ce développement depuis son lancement en 1998.

• Grâce à Texyloop, nous diminuons nos impacts par **oversetting**, démarche plus efficace que l'insetting. Ainsi, en recyclant 768 t/an, nous avons réduit les impacts de nos activités de 18 % (CO₂, t Equiv.). Un calcul assez simple montre que le recyclage de 5 000 t/an de produits en fin de vie nous permettrait d'anéantir ces impacts par un jeu de « sommes nulles ».



6 000 m² de toiture végétalisée à partir de fibres Texyloop à l'EM Lyon

• Nous développons des **applications commerciales pour les fibres polyester « secondaires »** issues du recyclage.

• Parallèlement au recyclage, qui n'est que l'aboutissement final de la vie des matériaux composites, nous travaillons en amont afin de soutenir les possibilités **de leur réemploi et de leur réutilisation**.



Freitag®, recontextualise les matériaux composites souples usagés

→ CHIFFRES CLÉS

15,4 M€

montant investi dans l'activité Texyloop par Serge Ferrari depuis 1998

768 tonnes

de matériaux composites recyclés via Texyloop en 2015



François-Michel Lambert : la pensée matière chez Serge Ferrari

Réalisée en 2015, par l'Institut de l'économie circulaire et l'équipe d'E&Y Cleantech & Sustainability, l'étude « **L'économie circulaire, une trajectoire clé pour la lutte contre le dérèglement climatique** » a retenu Serge Ferrari

pour son approche relative à la réduction de l'impact environnemental de ses produits. « Par son approche matière, Serge Ferrari s'inscrit dans une logique d'économie circulaire :

“La filière de recyclage Taxyloop relève de cette logique qui considère le déchet comme un état de la matière à un instant T et non comme son stade ultime”

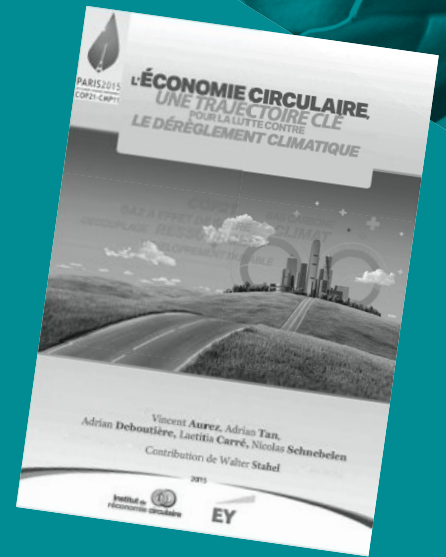
le groupe est devenu expert de ses matériaux composites, qu'il s'attache à valoriser au mieux dans les conditions actuelles du marché. Le positionnement de certains produits dans l'économie de fonctionnalité et au sein de boucles de réemploi traduit une réflexion qui met l'accent sur l'efficacité de la matière. La filière de recyclage Taxyloop

relève également de cette logique qui considère le déchet comme un état de la matière à un instant t et non comme son stade ultime », explique François-Michel Lambert, Président de l'Institut de l'économie circulaire.

Les actions engagées par le groupe Serge Ferrari demeurent néanmoins isolées. « Encourager l'intensification de l'usage de la matière afin de réduire l'extraction en amont – laquelle

représente un poids carbone considérable – reste le fait d'initiatives locales. Transposer la pensée matière à une échelle macroéconomique nécessite une acculturation des acheteurs publics et des autres acteurs économiques puis, par capillarité, des citoyens », conclut François-Michel Lambert.

François-Michel Lambert,
Fondateur et Président de l'Institut de l'économie circulaire



Réduction des impacts par **oversetting**

	Consommations ou émissions		Réduction apportée par l'activité de recyclage		Gain d'oversetting en %	
	2014	2015	2014 (900 t)	2015 (768 t)	2014	2015
Énergie (GWh)	62,5	63,5	-8,88	-7,58	-14 %	-12 %
CO ₂ (t Equiv.) Process - Scope 1	10 875	10 724	-2 295	-1 958	-21 %	-18 %
Déchets Non Dangereux (t)	2 046	1 899	-246	-210	-12 %	-10 %

Nos opérateurs évoluent dans un environnement parfois difficile

→ IMPACTS

Les équipes travaillant sur nos sites de production sont exposées au bruit, à la température, aux substances, aux champs électro-magnétiques.

→ CHIFFRES-CLÉS

7/7 jours

correspond à l'activité de l'atelier Enduction/ Polymère avec la mise en place d'une équipe de 10 suppléants pour optimiser la charge de notre outil de production.

120 000 €

ont été consacrés aux études et aux tests toxicologiques en laboratoires sur les EDCs.

→ INITIATIVES

Pour limiter l'exposition de nos équipes de production, nous renforçons notre dispositif de prévention et de gestion des risques.

Comité VIGI-ALERTE

• Pour être plus proactifs, nous avons mis en place depuis novembre 2015 un comité VIGI-ALERTE transverse qui réunit, sous la responsabilité du directeur général du groupe, des experts internes de la R&D, du service QSE, des achats et, en fonction des sujets traités, des experts extérieurs. Son action, qui se situe très en amont des réglementations en vigueur (REACH, etc.), vise à détecter des signaux faibles au niveau des risques sanitaires et environnementaux liés à des substances ou à des technologies.

• Les travaux du comité VIGI-ALERTE nous ont conduits à mener des études d'exposition aux nano-particules sur tous les endroits sensibles de nos sites de production et la mise en place de nouveaux EPI (cagoules à adduction d'air pour la protection oculaire et respiratoire et des manchettes pour la protection cutanée des zones les plus exposées). Son travail de veille permanente et préventive des substances potentiellement dangereuses pour la santé humaine et l'environnement nous amène à réfléchir à des alternatives de substitution (exemples : agents gonflants, stabilisants thermiques).

Logiciel Santé et Sécurité au Travail

• Pour améliorer le suivi des conditions d'exposition de nos collaborateurs, nous avons acquis un logiciel dédié à la santé et à la sécurité au travail (SST). Opérationnel au deuxième semestre 2016, ce logiciel centralisera et actualisera l'ensemble des données santé-sécurité sur un outil unique, à la fois sur l'aspect réglementaire comme le **Document Unique** (analyse des risques au poste de travail) et sur l'aspect opérationnel (choix des EPI, déclaration des accidents de travail, risque chimique, etc.).

En partenariat avec l'éditeur du logiciel, Serge Ferrari participe à l'adaptation et au développement de nouvelles fonctionnalités pour gagner en réactivité dans son organisation.



Le comité VIGI-ALERTE selon **Jacques de Gerlache**, écotoxicologue et co-fondateur de GreenFacts¹

« Le comité VIGI-ALERTE s'inscrit dans la continuité des initiatives liées à la durabilité des activités engagées depuis de nombreuses années par le groupe Serge Ferrari. Il va même plus loin dans

d'avance sur tous les sujets qui engagent la stratégie du groupe et qui pourraient être soumis à un encadrement par les autorités.

La démarche s'applique aussi bien aux matières premières ou aux technologies utilisées qu'aux procédés de production. Elle est d'autant plus essentielle que certains sujets sont source de préoccupation face à la perception de certains risques par l'opinion publique et les clients du Groupe.

“ VIGI-ALERTE : avoir un temps d'avance sur tous les sujets qui engagent la stratégie du groupe et qui pourraient être soumis à un encadrement par les autorités ”

l'anticipation des évolutions de la réglementation. Les études d'exposition aux nano-particules – qui ne sont pas prises en compte par la législation en vigueur – tout comme les tests menés sur des alternatives potentielles à certains produits actuels illustrent la vocation du comité VIGI-ALERTE : avoir un temps

Une dizaine d'années ont été nécessaires pour établir que les plastifiants utilisés par le groupe dans les applications du PVC en particulier – ne présentaient pas de risques² pour la santé dans leurs conditions d'utilisation. D'où l'intérêt pour le grand public d'avoir accès à une

information factuelle et fiable sur ces sujets, et c'est précisément dans ce but que GreenFacts a été créé.

Si les grands groupes ont mis en place des dispositifs similaires depuis plusieurs années, le comité VIGI-ALERTE reste une initiative originale pour une entreprise de taille moyenne et ETI comme Serge Ferrari. C'est un exemple à mettre en avant auprès d'autres PME évoluant dans d'autres secteurs d'activités car il rejoint la capacité d'innovation et d'adaptation d'une entreprise. C'est aussi un moyen d'optimiser la politique d'investissement et la politique R&D. »

¹ GreenFacts est une association non gouvernementale publiant sur son site web des résumés factuels et vérifiés de rapports internationaux en matière de santé et d'environnement dans un langage accessible aux non spécialistes.

² Il est important de ne pas confondre le danger, lié aux propriétés intrinsèques d'un produit et le risque, lié à la probabilité d'être exposé à ce danger : si on n'est pas (ou peu) exposé à un (produit) danger(eux), il n'y a pas de risque : la mission des autorités est d'établir les limites.



Voir la vidéo de **GreenFacts** à ce sujet : www.youtube.com/watch?v=PZmNZi8bon8

Nous ne sommes pas à l'abri d'un risque d'accident

→ IMPACTS

Notre activité industrielle présente des risques pour nos collaborateurs.

→ CHIFFRE-CLÉS

127 594 €

montant total des investissements dédiés à la sécurité

97 794 €

investis dans la formation santé-sécurité de nos collaborateurs

243

formations individuelles à la santé-sécurité (dont formations réglementaires) périmètre France UES

→ INITIATIVES

Nous avons sondé nos collaborateurs en vue de déployer un dispositif global pour favoriser les bonnes pratiques.

Enquête

• En 2015, nous avons poursuivi nos actions de formations liées à la prévention des risques et à la maîtrise des règles de sécurité (nous avons consacré un budget de plus de 97 000 € à la formation santé-sécurité à l'échelle du groupe). Nous avons parallèlement **mené une enquête sécurité** auprès des collaborateurs du site de La Tour-Du-Pin. Cette enquête confirme que les solutions technologiques (équipements), aussi élevées soient-elles, ne suffisent pas à garantir un optimum de sécurité.

Charte Sécurité Groupe

• En complément des initiatives existantes, nous avons décidé de déployer entre 2015 et 2017 une **Charte Sécurité** sur l'ensemble de nos sites de production pour prévenir les risques d'accidents et renforcer notre politique sécurité. Articulée en quatre **règles de sécurité universelles (RSU)**, la Charte cible les aspects comportementaux et réaffirme que la sécurité est une priorité stratégique pour le groupe, au même titre que la performance économique ou l'innovation. **Elle s'adresse à tous nos collaborateurs, chacun participant à la mise en place d'une culture sécurité transversale à l'ensemble des activités du groupe.** L'efficacité du dispositif sera évaluée d'ici 2018 avec pour objectif une **meilleure prise de conscience individuelle et collective des bonnes pratiques et des comportements à adopter face aux risques sécuritaires.**

Règles spécifiques de sécurité

• En parallèle, des **règles de sécurité spécifiques (RSS), rédigées par et pour les utilisateurs, tiennent compte de la disparité de l'environnement de travail.** Les RSS seront progressivement déployées en France en 2016 (site pilote de La Tour-du-Pin) puis en Suisse à partir de 2017.

Indicateurs

- Le **taux d'absentéisme** est relativement bas : il s'élève à 4,17 % à l'échelle du groupe (périmètre France et Suisse) en 2015.
- Le **taux de gravité** des accidents recensés se situe également en-deçà de la moyenne du secteur : 0,42 (contre 1,7 pour la branche textile).



Déployer une culture sécurité à l'échelle du groupe, un axe prioritaire du plan de formation

La charte sécurité vient asseoir un changement de culture important pour le groupe Serge Ferrari. Son déploiement passe par un accompagnement qui se décline à l'échelle de notre plan de formation mis en œuvre en 2015. En plus des formations qualifiantes CQPI où un module est dédié à la sécurité, nos collaborateurs évoluant dans les sites de production suivent des formations réglementaires à la conduite d'engins et des formations complémentaires portant sur la santé et la sécurité au travail. Des formations sont également dispensées aux managers chargés de relayer les

règles de sécurité universelles (RSU) décrites dans la charte auprès de leurs équipes.

Une démarche de responsabilisation de chaque collaborateur en matière de sécurité a été initiée en 2015. Il s'agit à terme de développer une culture sécurité transverse et de faire de ces règles un quotidien partagé par l'ensemble des collaborateurs. Plus spécifiquement, ils sont également amenés à s'interroger sur leurs pratiques et les conditions d'exercice de leur métier, en participant à la définition de règles spécifiques de sécurité (RSS).

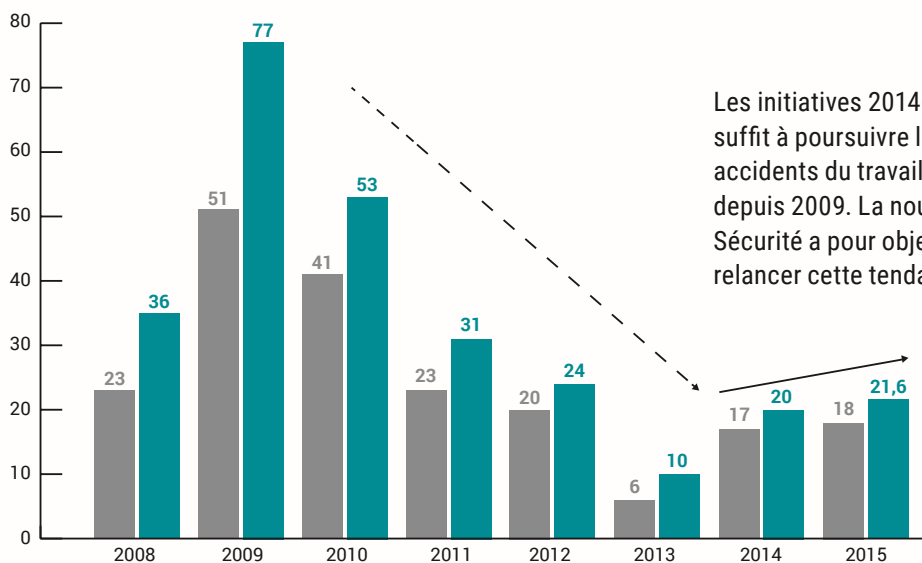
Accidents du travail et absentéisme (périmètre France et Suisse)

	2014	2015
Taux de fréquence des accidents (TF1*)	NC	17,67
Taux de fréquence des accidents (TF2**)	21	20,03
Taux de gravité des accidents (TG***)	0,55	0,42
Taux d'absentéisme (maladie et arrêt de travail)	4,15 %	4,17 %
Nombre de jours d'absentéisme	4 831	5 011

* TF1 = Nb d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / par les heures travaillées

** TF2 = Nb d'accidents déclarés x 1 000 000 / par les heures travaillées

*** TG = Nb de jours ouvrés perdus x 1 000 / par les heures travaillées



Les initiatives 2014-2015 n'ont pas suffi à poursuivre la baisse des accidents du travail constatée depuis 2009. La nouvelle Charte Sécurité a pour objectif de relancer cette tendance.

Périmètre France UES

- Taux fréquence accidents déclarés TF1
- Taux fréquence accidents déclarés TF2

Notre capital humain est à préserver et à développer

→ IMPACTS

L'augmentation de la moyenne d'âge de nos collaborateurs, au regard des métiers physiques présents dans le groupe, constitue un enjeu au prolongement de leur carrière.

→ INITIATIVES

Parce que l'ancienneté de nos collaborateurs constitue un signe fort de leur engagement et de leur expertise, nous veillons à conserver cette richesse.

Plan pénibilité

• Nous avons poursuivi en 2015 le **déploiement du plan pénibilité** initié en 2011. Des machines, conçues en partie par notre bureau d'études, ont été implantées dans nos sites de production, afin d'**éviter aux collaborateurs le port de charges lourdes et répétitives**. Actuellement, 5 sites sur 7 en sont équipés. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès de nos collaborateurs pour les alerter sur les risques encourus en cas de non port des protections auditives dans les ateliers de production. L'arrivée d'une **infirmière de santé au travail**, en septembre 2015, va permettre de compléter ce dispositif de prévention, et d'être globalement plus attentifs à la santé de nos collaborateurs. Des réunions sur la pénibilité ont été conduites dans tous les services, dans la perspective du **renouvellement de l'accord pénibilité et de l'accord de génération** prévu en 2016.

Valorisation des équipes

• En parallèle, nous nous attachons à **valoriser les compétences et le travail effectué par nos collaborateurs de production** :

- en partageant avec les opérateurs les applications finales de ce qu'ils fabriquent chaque jour en atelier et les succès commerciaux les plus représentatifs ;
- en laissant aux managers l'autonomie nécessaire pour faire évoluer leurs équipes.

Rémunération du périmètre France UES

• Nous pratiquons, en production, une **politique de rémunération au-dessus de la moyenne nationale** sur le périmètre France UES :

- les ouvriers en équipes perçoivent un salaire moyen globalement équivalent à 1,9 fois le SMIC.
- un système d'intéressement intégrant le personnel d'encadrement de la production et le personnel relevant de la Main d'Œuvre Directe (MOD) a été créé. Ces collaborateurs sont intéressés au prorata de la performance globale du groupe en matière de productivité et de qualité.
- Tous les salariés du groupe bénéficient de **revenus complémentaires et différés** :
- les collaborateurs français disposent de longue date d'une mutuelle familiale et d'une prévoyance. Serge Ferrari finance également pour chacun de ses collaborateurs étrangers une assurance pour les frais de santé.
- l'entreprise dispose d'un accord de participation depuis le 16 décembre 2004.
- 60 % des collaborateurs ont adhéré au Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO), en place depuis le 6 décembre 2011.
- 48 % des salariés ont souscrit au FCPE Serge Ferrari actionnariat, en place depuis le 28 avril 2014.





→ CHIFFRES-CLÉS

320 000 €

déployés sur 3 ans pour la mise
en place du plan pénibilité - périmètre
France

48 %

des collaborateurs français sont
devenus actionnaires du groupe lors
de son introduction en bourse en 2014

92 %

des collaborateurs
du groupe sont en CDI
périmètre France et Suisse

7,3 %

de turn-over de sortie
périmètre France et Suisse

Notre capital humain est à préserver et à développer

Développer les compétences de nos collaborateurs

La haute technicité et la qualité des produits que nous fabriquons vont de pair avec le maintien et l'accroissement continus des compétences de nos collaborateurs. C'est pourquoi Serge Ferrari investit chaque année environ 3 % de la masse salariale dans la formation de ses salariés.

Face aux besoins exprimés par les responsables de production, des formations qualifiantes CQPI (certificat de qualification interprofessionnel interbranche) sont déployées depuis 2012 dans les ateliers. Ces formations longues – 70 heures par personne – offrent aux collaborateurs la possibilité de passer, à l'issue des sessions, le positionnement (examen) de conducteur d'équipement industriel. Elles sont dispensées dans les sites de production, ce qui permet de maintenir un volume de travail en période de faible activité et par là même les salaires. La spécificité de nos produits et de nos métiers nous conduit à multiplier les actions de formations en

interne, actuellement assurées par 8 formateurs (un pour chaque expertise métier). Des dispositifs parallèles dédiés à l'intégration des nouveaux venus participent également à la valorisation des actions de formations internes. En plus d'un tutorat de 6 mois ponctué par des évaluations régulières, des référents, différents des chefs d'équipe, sont chargés de leur apprendre leur métier, mais aussi de leur transmettre les valeurs et la culture de l'entreprise.

Des formations s'adressent également aux managers qui ont désormais un rôle moteur dans le relais de la politique sécurité auprès de leurs équipes (voir p. 27). D'autres formations sont destinées aux forces de vente (management d'équipes, animation des réseaux de distributeurs, etc.) afin d'asseoir développement du groupe à l'international. Au total, 278 collaborateurs ont été formés en 2015, soit près de 7 000 heures.

→ CHIFFRES-CLÉS Périmètre France UES

278

personnes formées

6 996

heures de formation dispensées

16

collaborateurs ont réalisé
le positionnement CQPI

La formation en quelques chiffres

Domaines de formation : sécurité, management, communication, polycompétence métiers.

→ INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DANS LA FORMATION AU COURS DE L'ANNÉE 2015 (FRANCE UES)

Coût total des formations en Euro

	Femmes		Hommes		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Agent de Maîtrise	17 044	5 377	76 666	98 796	93 710	104 173
Cadre	36 533	77 939	76 903	145 568	113 436	223 507
Employé	30 600	27 233	13 438	6 754	44 038	33 986
Opérateur de production	264	2 269	66 185	153 305	66 449	155 574
Total général	84 441	112 818	233 192	404 423	317 633	517 240

→ RÉPARTITION DES SALARIÉS AYANT REÇU AU MOINS UNE FORMATION EN 2015 (FRANCE UES)

Nombre de personnes ayant bénéficié d'une action de formation

	Femmes		Hommes		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Agent de Maîtrise	5	3	33	52	38	55
Cadre	13	29	39	46	52	75
Employé	20	30	7	5	27	35
Opérateur de production	1	6	53	107	54	113
Effectif formé	39	68	132	210	171	278
% effectif formé	46 %	74,73 %	53 %	80,15 %	51 %	78,75 %

→ CHIFFRES-CLÉS (BUDGET DE LA FORMATION EN 2015)

517 240 €
investis dans la formation en 2015

6

formateurs en interne

78,75 %
des collaborateurs ont suivi
une action de formation en 2015
périmètre France UES

Notre capital humain est à préserver et à développer

Allier technique et approche des flux dans l'ergonomie des postes de travail

Initié en 2011, le plan pénibilité a débuté par une phase d'audit interne portant à la fois sur les équipements et les flux d'activité. Cette étude nous a permis de constater que 40 à 50 % des flux liés à la préparation de commandes pouvaient être maîtrisés autrement, supprimant ainsi le port des charges lourdes par nos collaborateurs. Pour le reste des flux, dès 2012, notre bureau d'études assure, à partir de machines standard du marché, la conception et la mise au point des accessoires adaptés à nos opérations. Trois équipements sont successivement implantés dans les unités du site logistique entre 2012 et 2015 : un chariot élévateur capable de prélever des pièces situées entre 2 et 8 mètres de hauteur entièrement automatisé supprimant toutes les opérations de manutention de l'opérateur ; un chariot destiné au prélèvement au sol de rouleaux rangés perpendiculairement aux allées ; enfin un chariot assurant le prélèvement au sol de rouleaux ayant une longueur de 3 mètres et d'un poids pouvant aller jusqu'à 100 kg qui sont disposés parallèlement aux allées.

Une approche de long terme

Ces développements issus d'investissements conséquents sont motivés par une approche sur le long terme. « Il s'agit d'amener un opérateur à effectuer de la préparation de commande jusqu'au terme de sa carrière. Or ce métier met à mal les organismes d'où la nécessité d'améliorer

ses conditions d'exercice pour être en mesure de prolonger une carrière. Si on raisonne en "temps sec", autrement dit si l'on s'arrête à la productivité immédiate, l'opérateur qui soulève directement à la main un rouleau de 50 kg est plus performant que la machine. Cependant, il répète cette tâche durant 8 heures d'affilée. Et sur cette durée la machine a une meilleure efficacité. De plus, si nous intégrons à cette réflexion les désagréments engendrés par les opérations de manutention (arrêts maladie, reclassement professionnel...) la démonstration est encore plus évidente », explique le responsable logistique Gilles Gauzargues qui pilote ces déploiements. Avant d'ajouter : « Bien sûr, tout n'est pas affaire de technique. Le rapport à ces nouveaux équipements implique un temps d'appropriation qui se traduit par l'assimilation de nouveaux gestes et de nouvelles postures. La conduite du changement auprès des collaborateurs est donc tout aussi essentielle que les inventions que l'on doit à notre bureau d'études, qui elles-mêmes découlent de la réflexion conduite en amont sur nos flux d'activité. »

D'autres aménagements sont prévus en 2016, en particulier l'intégration d'une nouvelle ligne d'emballage sans aucun port de charge sur les visiteuses d'ancienne génération au sein de l'unité de transformation.





Communication interne : peut mieux faire !

Considérée souvent comme le maillon faible des Entreprises de Taille Intermédiaire, la communication interne a pourtant de multiples vertus : développement du sentiment d'appartenance, diffusion d'information transversale sur la vie de l'entreprise, fourniture de clefs de compréhension sur la stratégie et, enfin, animation des démarches structurantes telle que la RSE.

S'appuyant sur une tradition orale forte (walking management !) l'entreprise a sans doute négligé la création de supports réguliers désormais plus que jamais nécessaires compte tenu de la

multiplication des sites et de sa stratégie de développement à l'international. C'est ce que révèle une étude qualitative à base d'entretiens conduits au deuxième trimestre 2015.

Les marges de progrès sont multiples. Sont pointés entre autres, l'irrégularité des supports d'information internes, la non mise à jour des panneaux dans les ateliers (panneaux pourtant rénovés en 2012) et le manque d'information stratégique ainsi que l'ordre de diffusion (l'externe ayant souvent la priorité sur l'interne). Un constat sans appel qui constitue en soi un programme d'action pour corriger le tir. C'est le sens d'une réflexion engagée (dont la commande de l'étude fut le point de départ) qui aboutira dès 2016 à plusieurs initiatives fortes pour renverser la tendance. La première d'entre elles étant de veiller à ce que ce rapport RSE soit diffusé en avant-première à chaque collaborateur ! Une nécessité renforcée par une période particulière où une nouvelle stratégie se met en œuvre et où de nombreux nouveaux managers et commerciaux rejoignent l'entreprise.

Nos clients ont besoin d'être informés

→ IMPACTS

Nos clients souhaitent mieux valoriser les performances sanitaires, environnementales et sociétales de nos produits sur leurs marchés.



Les ACV réalisées par Serge Ferrari pour **Locabri** selon Éric Dewinter.

→ INITIATIVES

Nous aidons nos clients à mesurer l'empreinte environnementale de leurs produits et de leurs services.

Analyses de Cycle de Vie

• Nous réalisons des **Analyses de Cycle de Vie** sur nos produits permettant de mesurer nos impacts environnementaux. Nous pilotons également la mise en œuvre d'ACV sur **certaines applications de nos clients** pour leur permettre de mesurer l'impact environnemental de leurs solutions. Ces ACV sont effectuées par un cabinet spécialiste indépendant. Depuis 2011, 7 ACV ont été conduites chez nos clients, chacune couvrant un périmètre précis.

Études d'alter-consommation

• Nous pilotons également des **études d'alter-consommation** pour des clients ayant des produits dédiés au grand public. Cela leur permet d'appréhender une nouvelle cible d'utilisateurs, les alter-consommateurs, très sensibles au recyclage, qui recherchent des offres dont l'empreinte environnementale est mesurable. Les sièges de jardin Transatube avec assise interchangeable développés en collaboration avec Lafuma et Botanic en 2010 répondaient précisément à ces nouveaux besoins (voir page 11).

R+ au service de la prescription

• Le **dispositif R+**, qui établit le profil sanitaire et environnemental de nos produits et qui valorise les avancées volontaires de l'entreprise, constitue une garantie supplémentaire pour nos clients soumis à des contraintes environnementales fortes (architectes, bureaux d'études).

R+ est conforme à la norme de communication environnementale ISO 14021 : exact, vérifiable, pertinent et non trompeur.

R+ permet également aux transformateurs et aux distributeurs internationaux de répondre aux attentes de leurs clients finaux, sensibles à l'argumentaire sur l'origine qualitative et l'impact écologique limité des produits.

EPD

• Nous mettons à la disposition de nos clients les **rapports officiels des EPD de nos screens de protection solaire Soltis 86, Soltis 92 et Soltis 99**. Encadrées par la norme européenne EN 15804, ces EPD sont également accessibles depuis la base IBU (Institut Bauen und Umwelt e.V), conformément à l'International EPD System.

EPD : pour offrir un point de comparaison fiable entre un produit et son usage futur

Les Déclarations Environnementales de Produits (EPD : Environmental Product Declaration) restituent les résultats des Analyses de Cycle de Vie (ACV) d'un produit pour une fonction et un marché donnés, selon des règles très précises. Elles permettent de vérifier que l'ACV d'un produit correspond bien à l'usage prescrit et de mesurer le gain induit par ce contexte d'application.

En 2015, Serge Ferrari a établi des EPD pour sa gamme de produits Soltis destinés à la protection solaire. Elles font suite aux FDES – l'équivalent français de l'EPD – qui intéressent nos clients directs mais aussi les utilisateurs finaux qui dans le cadre de leur activité sont soumis à de fortes contraintes environnementales (architectes notamment).

Compte-tenu des coûts élevés de ces études, le développement de nos prochaines EPD sera guidé par les besoins des utilisateurs. Les bureaux d'études sont par exemple tenus de se conformer à des nouvelles normes et méthodes d'évaluation environnementale des bâtiments (BREEAM par exemple) impliquant de fournir des données précises sur les éléments constitutifs d'un bâtiment afin d'en calculer l'empreinte environnementale globale. À plus long terme, le groupe souhaite généraliser les EPD à l'ensemble de ses produits.

Environmental Product Declaration

SOLTIS 92
Technical Textile

According to
ISO 14025



Publisher
UL ECO-INSTITUT
GmbH Sachsenring 69
50677 Cologne
Germany



Programme holder
Institut Bauen und Umwelt e.V.
Panoramastr 1
10178 Berlin
Germany



Author of the Life Cycle Assessment
EVEA Conseil
35 Rue Crucy 44000 Nantes
France



Owner of the Declaration
Serge Ferrari
BP 54
38352 La Tour Du Pin
France



Nous développons des coopérations avec nos parties prenantes

→ INITIATIVES

• **Nous poursuivons notre engagement aux côtés de la filière industrielle** et notamment d'un réseau de confectionneurs-installateurs, les « Experts Serge Ferrari » qui compte aujourd'hui près de 90 membres répartis dans 8 pays d'Europe.

• **Nous consolidons nos partenariats avec des industriels** qui souhaitent recycler leurs matériaux composites usagés. Adhérent depuis 2007 au réseau de recyclage Taxyloop, la Compagnie Internationale André Trigano (CIAT) a renforcé son engagement en nous confiant la gestion de la fin de vie des bungalows toilés de sa branche hôtellerie plein-air Campéole. 37 bungalows ont été ainsi recyclés en 2015.

• **Nous imaginons de nouveaux secteurs d'application pour nos produits.** Au terme de quatre années de conception et de mises au point par nos équipes R&D, en collaboration avec des bureaux d'études norvégiens, Serge Ferrari a livré une membrane composite destinée à une cage subaquatique de 80 tonnes qui a été installée durant l'été 2015 dans une ferme marine norvégienne.

• **Nous soutenons des activités de recherche essentielles pour l'étude du changement climatique sur les écosystèmes.** Depuis 2009, les équipes de TARA Océans cartographient la biodiversité des planctons marins qui, en plus de produire la moitié de notre oxygène, sont à la base des chaînes alimentaires océaniques qui nourrissent poissons et mammifères marins.

→ CHIFFRES-CLÉS

89

experts Serge Ferrari
dans 8 pays européens

37 bungalows

en fin de vie, recyclés en 2015
pour la CIAT

→ La CIAT s'engage dans l'économie circulaire

Producteur de structures toilées à destination des professionnels du camping et des collectivités, la Compagnie Internationale André Trigano a, depuis 2007, dirigé vers la filière Taxyloop près de 92 tonnes de chutes de matières issues de ses ateliers de confection d'entoilage.

En 2015, à travers sa branche hôtellerie de plein-air Campéole, la CIAT va plus loin en confiant à Taxyloop le recyclage de ses bungalows toilés en fin de vie. « *Les enveloppes de 37 bungalows ont été recyclées via Taxyloop. Il nous paraissait naturel de faire en sorte que l'entoilage de nos bungalows en cours de changement ne parte pas dans un circuit classique où ils auraient été certainement incinérés, mais de faire en sorte qu'ils soient valorisés et repartent pour un circuit d'utilisation courante* »,

déclare Laurent Champion, directeur du Camping Campéole Plage Sud de Biscarrosse-Plage.

Sur la base des Analyses de Cycle de Vie réalisées par la Société EVEA, en comparant les impacts entre des scénarii d'enfouissement ou d'incinération, la solution de recyclage Taxyloop a généré une économie d'eau de 649 m³, une réduction de CO₂ eq de 4.7 T et une économie d'énergie de 132 429 MJ.



→ TARA Expédition :

Évaluer à grande échelle l'impact du changement climatique sur les écosystèmes océaniques

Le partenariat entre Serge Ferrari et Tara Expéditions remonte à 2009, lorsque la goélette TARA part explorer les mers et les océans du globe pour étudier le plancton et l'impact du réchauffement climatique sur la planète.



Intervention de **Romain Troublé**, Directeur général de Tara Expéditions à la conférence « Climat Comprendre et Agir » organisé par Serge Ferrari en marge de la COP 21

Au terme de quatre années d'expédition, 35 000 échantillons ont été recueillis en vue de sonder la biodiversité des planctons marins, leurs interactions, la façon dont ils agissent et réagissent dans leur environnement face à différentes variables dont la température.

Ces données, qui constituent une base de connaissances sans précédent pour la communauté scientifique, vont modifier l'approche du changement climatique et de ses répercussions sur l'homme.

« Au-delà des recherches scientifiques de pointe qui ont été menées, cette aventure sert aussi à montrer à quel point les océans sont importants pour notre propre bien-être », souligne Éric Karsenti, directeur de Tara Océans et directeur de recherche à l'EMBL (European Molecular Biology Laboratory) et au CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

EcoCage :

un concept au service d'une aquaculture éco-responsable

Plus que jamais, « la croissance bleue », doit s'orienter vers des solutions à moindre impacts : diminuer les rejets et limiter l'usage des antibiotiques notamment.

En 2015, une toute nouvelle EcoCage de 80 tonnes a été mise en expérimentation dans la ferme marine de Sulefisk As Solund, en Norvège.

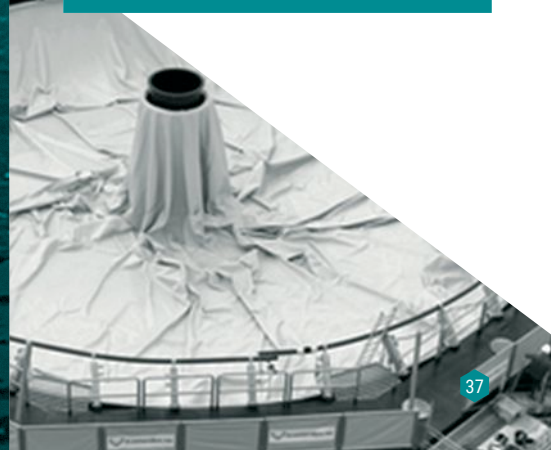
Équipée d'une membrane spécialement conçue par Serge Ferrari (elle a nécessité quatre ans de travail et de mise au point pour résister aux conditions extrêmes de la mer du Nord), l'EcoCage est fermée : les fonds marins sont préservés de toute pollution et rejets.

Autre atout lié aux performances de cette membrane, un circuit fermé permet l'augmentation de la production dans le cadre de l'aquaculture sans usage massif d'antibiotiques. À titre d'exemple, environ 1,2 million de saumons d'un kilo chacun, seront élevés dans cette EcoCage.

En fin de vie, le procédé Texyloop rend les matériaux recyclables.



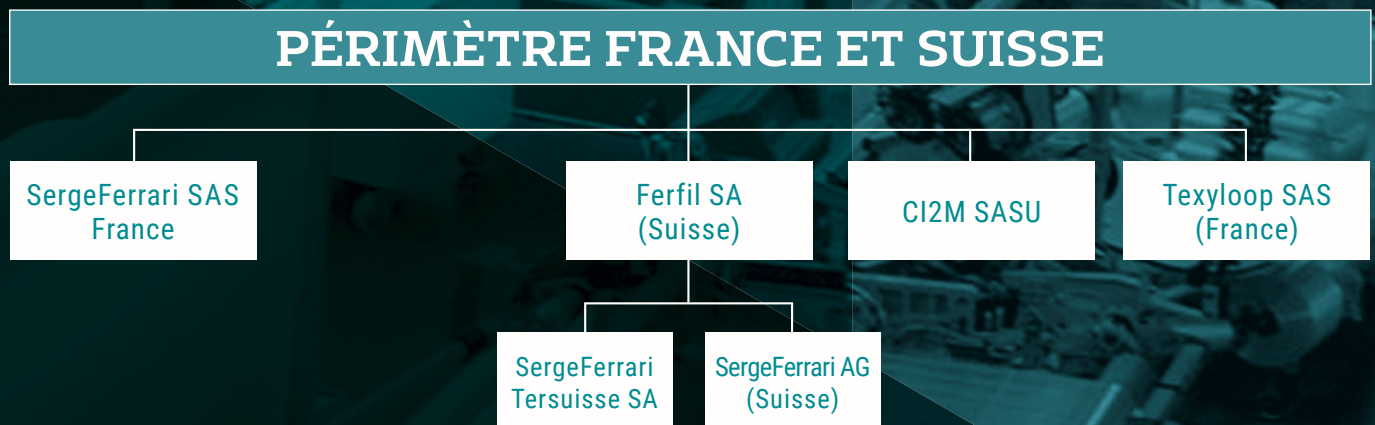
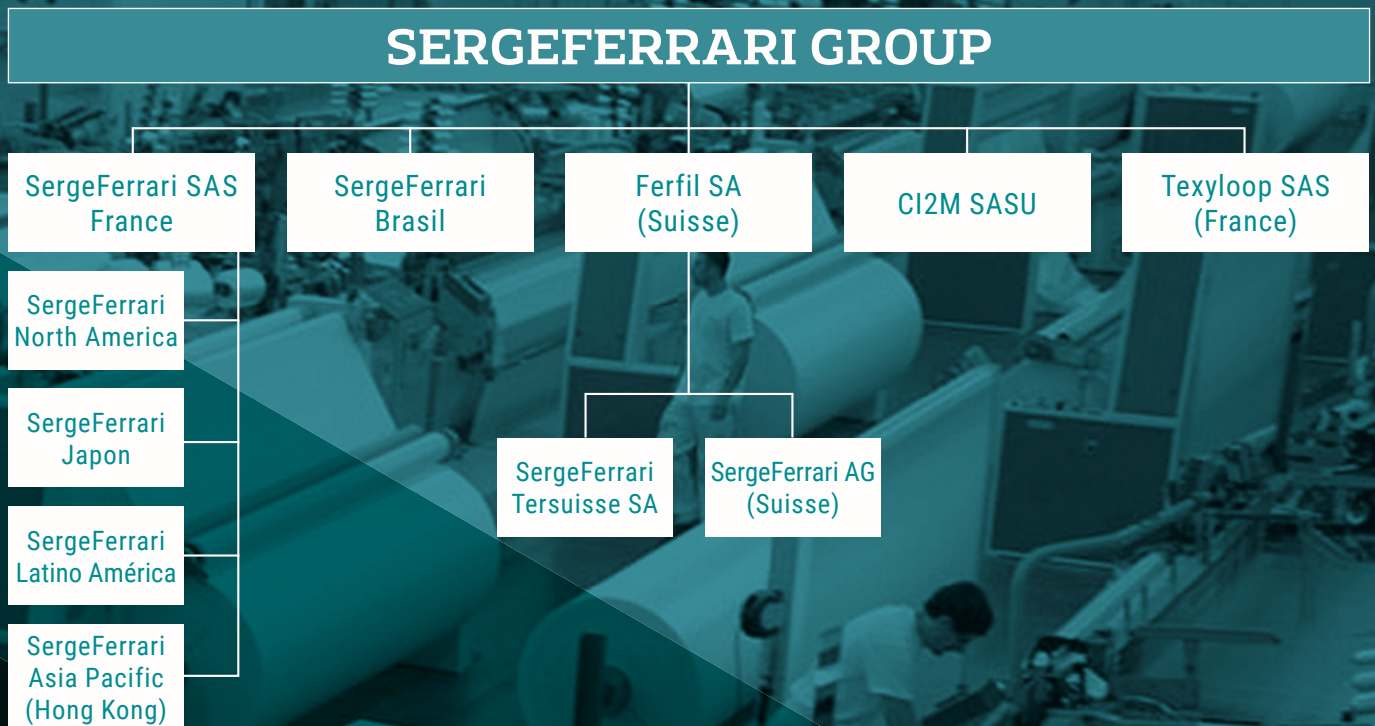
L'aquaculture marine du futur





Annexes

Périmètres du reporting



Note méthodologique

1. ORGANISATION ET MÉTHODE DU REPORTING

Les données chiffrées ont été collectées auprès de différents services (Ressources humaines, Qualité Sécurité Environnement, Comptabilité) et par sites (France et Suisse sauf contre-indication). Les données fournies par les différents contributeurs ont ensuite été consolidées au niveau du groupe (sauf mention spéciale dans la table de concordance ou dans le corps du texte).

La collecte des données sociales et environnementales quantitatives de ce rapport a été réalisée et agrégée au niveau du groupe grâce à nos progiciels de consolidation (Données sociales et sociétales : ADP pour la paie en France, Fiches Excel pour les autres unités. Données environnementales : bases de données sur outils bureautique partagés).

Les données qualitatives ont quant à elles été collectées par l'intermédiaire d'entretiens dédiés avec des interlocuteurs internes et externes au groupe et vérifiés en interne par les directions Générale, Ressources humaines, et Sécurité.

Le Directeur Général Délégué est désigné responsable du reporting RSE au niveau du Groupe.

Un comité de rédaction du rapport RSE composé des directions Générale, Ressources humaines, et Sécurité effectue à chaque étape d'élaboration du rapport un contrôle de cohérence des données.

2. PÉRIMÈTRE ET PÉRIODE DU REPORTING

Le reporting social, sociétal et environnemental porte sur l'exercice SergeFerrari Group clos au 31 décembre 2015 et couvre les entités suivantes : Serge Ferrari Group SA, Serge Ferrari SAS, Serge Ferrari Brasil, Ferfil SA, Serge Ferrari Tersuisse SA, Serge Ferrari AG, Txyloop SAS, CI2M SASU, Serge Ferrari North America, Serge Ferrari Latino America, Serge Ferrari Asia Pacific et Serge Ferrari Japan.

Ces entités sont toutes intégrées globalement dans le reporting RSE. En outre, la joint-venture Vinyloop Ferrara SAP détenue à 40 %

par Txyloop est exclue du périmètre du reporting RSE.

Sur ce périmètre défini, certains indicateurs ont fait l'objet d'exclusion du fait de l'absence d'informations de la part des sites du groupe situés hors de France. Ces exclusions exceptionnelles sont clairement mentionnées dans le rapport, en table de concordance, au cas par cas. Elles ne concernent pas des aspects significatifs.

Les données collectées couvrent la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015 inclus.

3. PERTINENCE DES INDICATEURS RETENUS

Le choix des indicateurs pertinents a été mené par l'équipe projet du rapport : Direction Générale, Direction des Ressources Humaines et Direction QSE. La pertinence des indicateurs retenus s'apprécie au regard des impacts sociaux, environnementaux et sociétaux de l'activité des sociétés du groupe et des risques associés aux enjeux des métiers exercés.

Au vu des activités du Groupe Serge Ferrari, les informations suivantes n'ont pas été considérées comme applicables, et ont donc été exclues de ce rapport : « Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme » et « Lutte contre le gaspillage alimentaire ».

4. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les consommations d'énergie prennent en compte l'énergie utilisée pour le chauffage des bâtiments et les processus de production en France (La Tour-Du-Pin) et en Suisse (Eglisau et Emmenbrücke). La donnée publiée correspond au cumul des factures sur la période concernée.

Les consommations d'eau prennent en compte les usages et refroidissements. Elles sont comptabilisées selon les critères recommandés dans le cadre des analyses de cycle de vie ISO 14040-44. Ainsi les eaux de refroidissement sont considérées comme consommées.

Tous les relevés d'énergie et d'eau du périmètre France et Suisse sont réalisés avec la même méthode, relevés physiques sur des compteurs ou enregistrement des factures définissant la période de consommation. Les énergies et fluides des sociétés à très faibles consommations n'ont pas été pris en compte dans les filiales commerciales. La majorité des sites étant sous système de management ISO 14001, ces relevés sont audités annuellement.

Les émissions de CO₂ correspondent aux émissions liées aux énergies fossiles de process et à l'oxydation des solvants intervenant dans le traitement des matériaux composites souples sur les sites de production de La Tour-Du-Pin et d'Eglisau. Ces informations sont issues d'un BEGES. Ainsi les émissions de CO₂ liées aux transports de marchandises, aux voyages d'affaires des salariés (notamment) ne sont pas prises en compte.

Les déchets dangereux et non dangereux correspondent aux volumes collectés sur les sites de production en France (La Tour-Du-Pin) et en Suisse (Eglisau et Emmenbrücke). Ils sont suivis selon la classification établie par le droit communautaire.

Concernant **les effectifs**, les salariés français relèvent du droit

social français, et inversement pour les collaborateurs étrangers. Les effectifs sont comptabilisés au 31 décembre 2015, y compris les entrées et sorties sur l'année sont des CDD, CDI, contrat de professionnalisation et d'apprentissage, portage salarial, et expatriation (expatriés, VIE).

Concernant les rémunérations et leurs évolutions, les rémunérations des mandataires de Serge Ferrari Group et de Serge Ferrari Participations font partie des données quantitatives publiées. La masse salariale comprend la rémunération, les charges sociales patronales, et la participation.

Absentéisme : absence pour maladie y compris maladie professionnelle et accident du travail. En outre, les longues maladies (supérieures à 1 an) ne sont pas prises en compte. La méthode de calcul s'appuie sur des jours ouvrés.

Les accidents de travail correspondent aux accidents de service survenus en 2015, à l'exclusion des rechutes.

Les différents taux sont calculés comme suit* :

TF1 = Nb d'accidents avec arrêt x 1 000 000 / par les heures travaillées.

TF2 = Nb d'accidents déclarés x 1 000 000 / par les heures travaillées.

TG = Nb de jours ouvrés perdus x 1 000 / par les heures travaillées.

Les heures de formation comprennent le E-learning dispensé par un prestataire extérieur, le CPF (Compte Personnel de Formation), les formations présentielles, les formations éligibles et non éligibles, et les formations internes et externes.

Le taux d'emploi des handicapés s'appuie sur le nombre de personnes employées.

* Nous prenons en compte le traitement des longues durées et des rechutes lors de nos calculs de taux.

5. DÉMARCHE DE VÉRIFICATION EXTERNE

Ces informations sociales, sociétales et environnementales ont fait l'objet de travaux de vérification par l'Organisme Tiers Indépendant Mazars SAS, membre du réseau Mazars SA Commissaire aux comptes de votre société, accrédité par le COFRAC (Comité

Français d'Accréditation), sous le numéro 3-1058 dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

Leurs conclusions sont présentées à la fin du rapport, **page 56**.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
A Politique générale en matière environnementale			
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Pourcentage de sites certifiés en matière d'environnement	53 % ISO 14001	72 % ISO 14001
	Pourcentage d'articles couverts par une ACV (Analyse de Cycle de Vie)	NC	66 %
	Nombre de clients ayant bénéficié d'un accompagnement d'évaluation environnementale	6	7
	Gammes produits concernées par des FDES et EPD	2	3
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Nombre de salariés formés en faveur de l'environnement	110	96
	Montant des dépenses engagées pour les formations à la santé-sécurité > Périmètre France > Périmètre France et Suisse	85 544 € NC	88 980 € 97 794 €
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Actions menées en matière de prévention des risques environnementaux et sanitaires		
	Pourcentage de produits concernés par des indicateurs de mesure sanitaire et environnementale	95 %	100 %
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement		486 153 €	486 152 €
B Pollution et gestion des déchets			
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Actions engagées		
	Déchets dangereux (tonnes)	432	456
	Déchets non dangereux (tonnes)	2 046	1 899
	Effluents (tonnes, COV) > Périmètre France > Périmètre France et Suisse	60 NC	37,7 39,5

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs	Plus de détails
<p>En 2015, nos sites de production français (UES France), suisses (Serge Ferrari AG) ainsi que l'unité de recyclage Vinyloop Ferrara Spa ont été certifiés ISO 14001.</p> <p>Nous avons mis en place un système de management global de l'énergie conforme à la certification ISO 50001 sur 5 de nos sites.</p>	<p>Page 20</p>
	<p>Page 18</p>
<p>Depuis 2011, 7 ACV clients ont été réalisées.</p> <p>Ont été concernés : Lafuma-Botanic, Locabri, Mediamax, Roeder, Buisson Effilochage, Filature du Parc et SOCCA</p>	<p>Page 34</p>
<p>Nous avons mis à jour des ACV, EPD et FDES des screen de protection solaire Soltis 92, 86 et 99 selon la norme EN 15804 pour le Bâtiment.</p>	<p>Page 34</p>
<p>Formés notamment en sécurité incendie (en particulier sur les mesures de confinement).</p>	<p>Page 26</p>
<p>> Nous avons mis en place depuis novembre 2015 un comité VIGI-ALERTE dont l'action vise à détecter des signaux faibles au niveau des risques sanitaires et environnementaux liés à des substances ou à des technologies.</p> <p>> Nous avons fait réaliser une campagne de mesures précises d'exposition dans tous les endroits sensibles de nos sites de production (France, UES). Cette campagne fait suite à celle que nous avons lancée en 2013 sur les Composés Organiques Volatils (COV).</p>	<p>Page 24</p>
<p>Le dispositif R+ que nous avons créé s'applique à 100 % de nos produits finis.</p>	<p>Page 19</p>
<p>Montant de la garantie financière à constituer pour faire face aux obligations de dépollution (arrêt Metaleurop, Loi Bachelot). Serge Ferrari a choisi d'assurer ce coût progressivement à compter du 1^{er} juillet 2014.</p>	
<p>Réalisation d'un stockage aérien sécurisé pour liquide inflammable.</p>	<p>Page 23</p>
<p>Gain en % si on prend en compte le recyclage Taxyloop : - 10 %</p>	<p>Page 20</p>
	<p>Page 20</p>

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES			
B Pollution et gestion des déchets			
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Montant des investissements dédiés à Texyloop	1 M€	1,5 M€
	Nombre de tonnes de matériaux collectés / an	460	428
	Nombre de tonnes de matériaux recyclés / an	907	768
	Nombre d'adhérents à la charte Texyloop	113	136
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	Nombre de personnes formées	21	125
C Utilisation durable des ressources			
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales Périmètre France + Suisse	Eau (m ³ x 1 000)	628	846
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité de leur utilisation Périmètre France + Suisse	PET, résines et autres polymères (tonnes)	11 050	12 031
	Charges + additifs (tonnes)	2 781	2 180
	Plastifiant (tonnes)	3 142	3 240
	Solvant (tonnes)	1 431	1 332
	m ² de produits contenant des matières agro-sourcées	100 000	35 746
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables Périmètre France + Suisse	Énergie (GWh)	62,5	63,5
L'utilisation des sols			
D Changement climatique			
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	Actions menées Process uniquement		
Rejets de gaz à effet de serre Périmètre France et Suisse	Tonnes, CO ₂ Scope 1	10 875	10 724
	Scope 2	11 614	12 682

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

15,5 M€ depuis 1998.

La collecte ayant démarré en 2004 (et le recyclage en 2008), nous avons un stock – à recycler – qui explique que nous ayons mis l'accent davantage sur le recyclage que sur la collecte.

Page 22

Notre usine de Ferrare a été arrêtée pour des modifications techniques pendant 2 mois en 2015.

Texyloop a fédéré et développe un réseau à l'échelle européenne qui collecte ses propres matériaux composites en fin de vie et/ou celles d'entreprises tierces : chutes d'atelier et matériaux usagés.

125 personnes ont été formées spécifiquement aux nuisances sonores et à la radio-protection en regard des matériels de mesure utilisés qui requièrent des habilitations.

La consommation d'eau est relative au refroidissement des machines. L'eau est rejetée en l'état dans le milieu naturel, avec une élévation de température limitée à 3°.

Page 18

La mise au point de produits éco-conçus composés de plastifiants exclusivement biosourcés est en cours afin d'obtenir les homologations nécessaires à nos exigences.

Page 18

> Les 63 500 MWh que nous consommons se répartissent comme suit :
gaz : 21 600 / fioul : 9 700 / électricité : 32 200

Gain en % si on prend en compte le recyclage Texyloop : - 11 %

> Pour réduire de 50 % la consommation électrique générée par l'éclairage des sites de production, les spots à néons sont progressivement remplacés par des LED qui équiperont 100 % de nos ateliers d'ici à 2017.

Pages 20, 21

Les installations de production du groupe ne sont pas implantées sur des sites sensibles.

Nos applications (façades micro-climatiques, voiles d'ombrages urbains et toitures végétalisées) apportent des réponses techniques dans le cadre d'une élévation des températures.

Le groupe Serge Ferrari s'est lancé en 2015 dans un véritable bilan de rejets de gaz à effet de serre. Les données, référencées dans les bases de données de l'ADEME, sont gérées avec le logiciel dédié Toovalu.

Page 21

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
-------------------------------------------	-------------	------------------------	------------------------

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

E | Protection de la biodiversité

Les mesures prises pour développer la biodiversité

INFORMATIONS SOCIALES

A | Emploi

L'effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total	605	638
	Nombre de salariés travaillant en France	350	370
	Ancienneté moyenne - périmètre France	11	11,7
	Nombre de femmes sur l'effectif total	125	140
	Nombre d'hommes sur l'effectif total	480	498
	Nombre de personnes affectées à des fonctions commerciales	122	139
	Nombre de personnes affectées à des fonctions production/logistique	377	388
	Nombre de personnes affectées à des fonctions supports	106	111
	Répartition par tranche d'âge Périmètre France	< à 30 ans : 37 de 30 à 39 ans : 100 de 40 à 49 ans : 133 > à 49 ans : 80	< à 30 ans : 46 de 30 à 39 ans : 108 de 40 à 49 ans : 135 > à 49 ans : 81
Embauches et départs hors contrats de professionnalisation - Périmètre France	Embauches	26	40
	Licenciement	1	3
	Autres départs	18	17
Rémunérations et leur évolution	Masse salariale	38 649 000 €	40 246 000 €
	Part des salariés bénéficiant d'un système d'intéressement - Périmètre France UES	100 %	100 %
	Part des salariés actionnaires de l'entreprise - Périmètre France UES	49 %	48,2 %
	Part de salariés adhérant à un plan épargne retraite - Périmètre France UES	55 %	60,1 %
	Part des salariés bénéficiant d'une mutuelle santé - Périmètre France	100 %	100 %

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Nous contribuons au développement de la pisciculture à faible impact environnemental avec l'application EcoCage.

Page 37

Nous avons recruté 73 nouveaux collaborateurs, dont 13 dans les fonctions commerciales, afin d'accélérer les objectifs de développement à l'international du groupe.

Page 11

Page 11

En matière de rémunération, le groupe Serge Ferrari se trouve au-dessus de la moyenne de son secteur professionnel pour les salaires des postes d'opérateurs de production / employés (hors participation).

L'ensemble des salariés français est concerné par un système d'intéressement, mais seul le personnel appartenant à la catégorie dite « MOD » et le personnel d'encadrement de production sont soumis à un intéressement variable dont l'évolution dépend de la performance de productivité et de qualité.

Un FCPE Serge Ferrari actionnariat a été mis en place le 28 avril 2014. Aujourd'hui, 48,2 % des salariés y ont souscrit.

Page 28

Un système d'Épargne retraite (PERCO), a été mis en place en France le 6 décembre 2011 par voie d'avenant à l'accord de participation. Aujourd'hui, plus de 60,1 % des collaborateurs adhèrent au PERCO.

L'ensemble des salariés français dispose d'une mutuelle familiale et d'une prévoyance. L'entreprise finance également, pour chacun de ses collaborateurs étrangers, une assurance pour les frais de santé.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
INFORMATIONS SOCIALES			
B Organisation du travail			
Contrats de travail - Les données 2014 concernent le périmètre France. - Les données 2015 concernent le périmètre France et Suisse inclus les contrats étrangers spécifiques à la Suisse	Part des CDI	92 %	91,95 %
	Part des CDD en production	4 %	4,53 %
	Part des contrats intérimaires	3 %	5,01 %
	Part des contrats d'apprentissage	1 %	2,70 %
Organisation du temps de travail	Nombre de personnes affectées à des fonctions production/logistique	377	388
	Nombre de salariés travaillant à temps partiel en France	15	18
Absentéisme Périmètre France et Suisse	Taux d'absentéisme (maladie et accident du travail)	4,15 %	4,17 %
	Nombre de jours d'absentéisme (maladie et accident du travail)	4 831	5 011
C Relations sociales			
L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Taux de participation aux élections syndicales	72 %	-
	Comité d'Entreprise		
	CHSCT		
Bilan des accords collectifs	Nombre d'accords signés	2	2
D Santé et sécurité			
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Actions menées pour améliorer les conditions de santé et sécurité au travail		
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Plan Pénibilité (France)		
	Charte Sécurité		

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Serge Ferrari tient à fidéliser ses équipes afin de conserver son savoir-faire. D'où un nombre particulièrement élevé de CDI.

Page 29

Serge Ferrari tient à conserver son outil industriel, pour maîtriser ses fabrications et la qualité de ses produits. D'où un effectif de salariés en production et logistique important.

Page 11

Le taux d'absentéisme reste stable, et en-dessous de la moyenne du secteur d'activité.

Page 27

Les dernières élections ont eu lieu le 13 novembre 2014. Les prochaines élections auront lieu en 2018.

Le Comité d'Entreprise est composé de 16 personnes, réparties en 3 collèges : 1^{er} collège Ouvriers et Employés, 2^e collège Agents de Maîtrise, 3^e collège Ingénieurs et Cadres. Le CE se réunit une fois par mois.

Les membres du Comité d'Entreprise et les Délégués du Personnel ont élu les 6 membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail le 3 décembre 2015. Le CHSCT se réunit une fois par trimestre.

En 2015, nous avons signé un accord relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes ainsi que les négociations annuelles obligatoires.

> Des règles de sécurité spécifiques (RSS), rédigées par et pour les utilisateurs, seront progressivement déployées en France en 2016 (site pilote de La Tour-du-Pin), puis en Suisse à partir de 2017.
> Nous avons acquis un logiciel SST qui sera opérationnel au deuxième semestre 2016.

Pages
26, 28

Nous poursuivons le déploiement du plan pénibilité initié en 2011. Nous avons conçu et implémenté dans 5 de nos 7 sites de production des machines évitant aux collaborateurs de porter des charges lourdes et répétitives.

Page 28

Nous poursuivons le déploiement de notre charte Sécurité initié en 2015 sur l'ensemble de nos sites de production avec un objectif de finalisation en 2017.

Page 26

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
INFORMATIONS SOCIALES			
D Santé et sécurité			
Accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que maladies professionnelles	Taux de fréquence des accidents (TF1)		
	> Périmètre France	NC	20,63
	> Périmètre France et Suisse	NC	17,67
	Taux de fréquence des accidents (TF2)		
	> Périmètre France	21	24,07
	> Périmètre France et Suisse	NC	20,03
Taux de gravité des accidents			
> Périmètre France	0,55	0,55	
> Périmètre France et Suisse	NC	0,42	
Nombre de maladies professionnelles Périmètre France et Suisse		0	0
Nombre d'accidents du travail survenus			
> Périmètre France	17	14	
> Périmètre France et Suisse	NC	17	
E Formation			
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Budget global consacré à la formation		
	> Périmètre France UES	317 633 €	517 240 €
	> Périmètre France et Suisse	NC	579 708 €
Le nombre total d'heures de formation	Nombre de formateurs internes		
	> Périmètre France UES	8	6
	> Périmètre France et Suisse	NC	18
Le nombre total d'heures de formation	Nombre total d'heures de formation		
	> Périmètre France	4 213	6 996
	> Périmètre France et Suisse	NC	9 366
	Pourcentage des salariés ayant bénéficié au moins d'une formation dans l'année Périmètre France UES	51 %	78,75 %
F Diversité et égalité des chances / égalité de traitement			
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Nombre de femmes embauchées		
	> Périmètre France	11	14
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Taux d'emploi des handicapés (% par rapport à l'effectif total)		
	> Périmètre France UES	2,70 %	3,97 %
	> Périmètre France	NC	4,05 %
	Nombre d'emplois concernés - Périmètre France	9	15
La politique mise en œuvre et les mesures prises en faveur de la lutte contre les discriminations	Nombre de recrutement de jeunes < 26 ans		
	> Périmètre France UES	6	14
	> Périmètre France et Suisse	NC	15
	Nombre de nationalités au sein du groupe	33	40

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

Calcul obtenu suivant les normes reconnues par la CARSAT.
Le taux de fréquence des accidents dans la moyenne de son secteur professionnel.

Page 27

Calcul obtenu suivant les normes reconnues par la CARSAT.
Il s'agit essentiellement de chutes, de coupures, entorses, fractures et contusions.

Il est réparti au niveau du périmètre France et Suisse comme suit :
agents de maîtrise : 109 600 € / cadres : 239 344 € / employés : 66 342 € / opérateurs de production : 164 422 €

Pages 30, 31

Les heures de formation ont été dispensées par catégorie de collaborateurs, au niveau du périmètre France, comme suit : agents de maîtrise : 76 / cadres : 91 / employés : 65 / opérateurs de production : 190

Page 30

Ces formations ont concerné les domaines suivants : sécurité, métiers, risques psycho-sociaux, communication, organisation.

Ces recrutements se répartissent comme suit :
CDI : 6 / Apprentissage : 2 / Contrat de professionnalisation : 2 / CDD : 4

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
INFORMATIONS SOCIALES			
G Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT relatives			
Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective			
À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession			
À l'élimination du travail forcé ou obligatoire			
À l'abolition effective du travail des enfants			
INFORMATIONS SOCIÉTALES			
A Impact territorial, économique et social de l'activité de la société			

En matière d'emploi et de développement régional

Partenariats avec des organismes régionaux œuvrant en faveur de l'emploi

Sur les populations riveraines ou locales

Dialogue avec les associations locales pour la mise en place du Plan Biodiversité Agrion

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Plus de détails

En accord avec le Principe de Respect des droits des employés, le groupe Serge Ferrari veille à établir un dialogue social transparent, sincère et respectueux avec les instances représentatives du personnel.

Le groupe Serge Ferrari s'engage à proscrire toute forme de discrimination, au recrutement, à l'embauche, durant l'exécution ou à la fin du contrat de travail.

Le groupe Serge Ferrari s'engage à proscrire tout travail forcé ou obligatoire, notamment par le dialogue avec les instances représentatives du personnel. De plus, la majorité de nos fournisseurs étant européens, le risque d'exposition au travail forcé ou obligatoire est négligeable.

Le groupe Serge Ferrari respecte les conventions internationales relatives au respect des droits de l'enfant. Par ailleurs, les fournisseurs et les sous-traitants du groupe ne sont pas des entreprises manufacturières (elle appartiennent au secteur chimie et chimie de synthèse). À ce titre, l'exposition au risque de travail des enfants est négligeable. Par ailleurs, la majorité de nos fournisseurs sont européens.

Nous avons mis en place un certain nombre de partenariats avec des organismes régionaux œuvrant sur le terrain de l'emploi et de la formation (en alternance et continue) :

- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Animation Territoriale Sous-Préfecture de La Tour-du-Pin
- Communauté de communes
- Collèges et lycées locaux (régionaux)
- Centre de Formation des Apprentis
- DIRECCTE Rhône-Alpes (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Cepitra (Centre de perfectionnement des industries textiles Rhône-Alpes) : organisme régional de formation professionnelle
- Opcalia (organisme collecteur de la formation)

Dans le cadre du Plan Biodiversité Agrion, nous sommes en dialogue avec 3 associations locales :

- SMABB (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Bourbre) > <http://www.smabb.fr/>
- Les Vallons de La Tour (communauté de communes) > <http://www.lesvallonsdelatour.fr/>
- Action Bourbre Responsable > <http://www.action-bourbre-responsable.org/>

Le comité de pilotage se réunit une fois par an. Des réunions opérationnelles sont organisées au minimum une fois par trimestre.

Indicateurs et table de

Les données et chiffres présentés dans cette partie concernent le périmètre groupe sauf mention spéciale.

Rubriques de l'article 225 du Grenelle II	Indicateurs	Éléments chiffrés 2014	Éléments chiffrés 2015
-------------------------------------------	-------------	------------------------	------------------------

INFORMATIONS SOCIÉTALES

B | Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise

Les conditions de dialogue avec ces personnes ou organisations

Relations avec les partenaires, distributeurs, prescripteurs, fournisseurs, sous-traitants, clients, actionnaires, pouvoirs publics, associations...

Les actions de partenariat ou de mécénat

Montant consacré aux actions de mécénat

200 000 €

200 000 €

C | Sous-traitance et fournisseurs

La prise en compte dans la politique d'achat de la société des enjeux sociaux et environnementaux

L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Recours à la sous-traitance

D | Loyauté des pratiques

Les actions engagées pour prévenir la corruption

Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

concordance

Grenelle II

Éléments qualitatifs

Pour chaque partie prenante et en fonction des enjeux, Serge Ferrari organise et structure le dialogue en identifiant les canaux pertinents d'information et en mettant en place, le cas échéant, des cadres et lieux de dialogue adaptés.

Serge Ferrari est notamment membre de plusieurs associations et instituts œuvrant en faveur du développement durable, de la RSE et de l'économie circulaire :

- Association Orée > <http://www.oree.org/>
- Institut de l'Économie Circulaire > <http://www.institut-economie-circulaire.fr/>
- Greenfacts > <http://www.greenfacts.org/fr/> (Membre Fondateur)
- Institut Français pour la Performance des Bâtiments > <http://www.ifpeb.fr/>
- Entrepreneurs d'Avenir > <http://www.entrepreneursdavenir.com/>

Pages
9, 25, 37

Depuis 2009, nous soutenons Tara Expéditions, initiative française à but non lucratif, qui organise des expéditions scientifiques pour étudier et comprendre l'impact des changements climatiques sur les océans (<http://oceans.taraexpeditions.org/>)

Page 37

Notre politique d'achat est basée sur le partenariat à long terme : ainsi, les 2/3 de nos achats sont réalisés auprès de fournisseurs fiables, que nous connaissons de très longue date (plus de 20 ans).

Ces relations de partenariat nous permettent à la fois :

- > de maintenir la compétitivité de nos achats à long terme (analyse TCO : Total Cost of Ownership),
- > de co-développer de nouveaux produits et de nouveaux concepts de manière collaborative (ex : Texyloop, avec Solvay).

Le groupe est fortement intégré verticalement et ne recourt que très rarement à la sous-traitance.

Cette intégration concerne la production mais aussi les domaines de la maintenance et de la réalisation des équipements de production.

Le risque de corruption est globalement géré par la séparation des tâches de consommation et d'exécution assurée par la Direction des Achats et par la réalisation en 2014 d'une première cartographie des risques qui a identifié le risque de corruption comme possible et majeur.

Depuis 2009, une démarche de conformité au règlement communautaire sur les substances chimiques REACH a été engagée. 25 produits utilisés dans les process de fabrication ont été substitués, dont 5 matières substituées en 2015.

Page 18

Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

> EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Aux actionnaires,
En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Serge Ferrari, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058¹, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales,

environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

> RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément

au référentiel utilisé par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponible sur demande.

> INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle

qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

> RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 5 personnes entre février et mars 2016 pour une durée d'environ 6 semaines. Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000².

¹ dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr

² ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

1. ATTESTATION DE PRÉSENCE DES INFORMATIONS RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément

aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée dans les annexes du chapitre RSE. Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. AVIS MOTIVÉ SUR LA SINCÉRITÉ DES INFORMATIONS RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les Informations RSE que nous avons considérées les plus importantes³ :

- au niveau de l'entité consolidante et des entités, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;

³ Effectif total et nombre d'hommes et de femmes ; Masse salariale de l'effectif total ; Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et nombre d'accidents de travail ; Nombre d'heures de formation par salarié ; Consommation d'énergie ; Quantité en tonnes de déchets dangereux et non dangereux collectés ; En matière d'emploi et de développement régional, financement par le FONGECIF de projets de reconversions.

- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées⁴ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente 57% des effectifs et entre 60% et 70% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres Informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau

⁴ *Serge Ferrari SAS*

supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 15 mars 2016

L'organisme tiers indépendant

Mazars SAS

Emmanuelle Rigaudias
Associée RSE & Développement Durable

Ce rapport RSE a été conçu et réalisé au travers d'une démarche collaborative entre Serge Ferrari et HISTOIRE DE COMPRENDRE.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport par leur témoignage et leur éclairage.

Les photos d'atelier et de personnes au travail qui illustrent ce rapport sont toutes issues de reportages réalisés au sein du groupe. Nous remercions chaleureusement nos collaborateurs qui se sont prêtés au jeu.

Serge Ferrari

www.sergeferrari.com

SergeFerrari Group

Zone industrielle La Tour-du-Pin – 38110 Saint-Jean-de-Soudain